

Quimper Cornouaille Développement

Conseil d'administration & Assemblée générale

Lundi 15 avril 2013 – 14h30

Hôtel de Ville de Quimper



Quimper Cornouaille Développement

INSTANCES DU 15 AVRIL 2013

Réunions convoquées le 15 avril 2013 à 14h30

à l'Hôtel de Ville et d'Agglomération de Quimper (salle du Conseil)

<u>Ordre du jour</u>	<u>Pages</u>	<u>Conseil d'Administration</u>	<u>Assemblée générale</u>
1. Comptes 2012 et affectation du résultat - Note de présentation - Comptes clos (cabinet Gorioux) - Rapports Commissaire aux comptes	2-5 6-28 29-42	présentation	approbation
2. Rapport d'activités 2012	43 + annexe	Validation	approbation
3. Etude prospective Cornouaille : - avis du Conseil de Développement - bilan du rendez-vous de la Cornouaille du 11 avril	document en attente Point en séance	information information	
4. Contrat de Pays 2012 : - principes d'emploi de l'enveloppe - avis du Conseil de développement	44-50 document en attente	Validation Information	
5. Projet ialys : étude de préfiguration du centre grand public	51-52	Information	
6. Cahier des charges de la destination touristique Quimper Cornouaille	53-58	Validation	
7. Informations énergie : - Avis du groupe de travail PCET sur le projet de SRCAEB - Colloque EMR - Bilan semaine du développement durable - Projets de méthanisation en Cornouaille	59-60 61 Point en séance Note en préparation	Information Information information	
8. Questions diverses : - projet de cantine numérique - agendas	Note en préparation	information information	

Vu la composition des instances de Quimper Cornouaille Développement, le conseil d'administration et l'assemblée générale se tiendront en une seule et même réunion, avec différenciation des votes, comme ci-dessus, en respect des statuts.

1. Approbation des comptes 2012 et affectation du résultat

Les comptes 2012 de Quimper Cornouaille Développement soumis à l'approbation de l'assemblée générale se traduisent par un bilan d'un montant de 1.195.860 € et un compte de résultat dégageant un résultat d'exercice de 37.044 €, à raison de 2.188.591 € de produits pour 2.151.547 € de charges.

Ils se présentent schématiquement comme suit :

BILAN:

immobilisations	119 735 €	résultat d'exercice	37 044 €
créances diverses	377 826 €	reports et réserves	676 235 €
disponibilités	698 299 €	dotations	53 560 €
		dettes d'exploitation	429 021 €
Total actif	1 195 860 €	Total passif	1 195 860 €

COMPTE DE RESULTAT:

salaires et charges	878 035 €	prestations	6 223 €
personnel m-a-d	321 293 €	subventions et cotisations	2 147 299 €
charges de gestion	892 393 €	autres produits	8 €
dota.amort.prov.	42 869 €	transferts de charges	2 733 €
charges except.	16 957 €	produits fin.except.	32 328 €
Total charges	2 151 547 €	Total produits	2 188 591 €

Résultat: 37 044 €

Le tableau ci-annexé met ces chiffres en perspective par rapport aux 2 exercices précédents, récapitulant ainsi les 3 premières années de fonctionnement de l'agence (pm : les chiffres 2010 totalisent les éléments QCD + GIP pays de Cornouaille, fusionnés au sein de QCD depuis 2011).

1. Analyse du bilan :

Le compte immobilisations reste peu élevé (119.735€), l'agence ayant ses locaux et véhicules en location et n'étant propriétaire que de ses mobiliers, matériels et logiciels, rapidement amortis.

Les comptes de créances et dettes au 31 décembre, soient 377.826 € et 429.021 € (subvention non encore encaissées et créances fournisseurs et organismes sociaux non encore facturées) sont en rapport avec l'activité de l'agence, avec cette année une augmentation des dettes d'exploitation (charges rattachées à 2012 mais non encore payées au 31 décembre).

Les fonds propres sont importants, incrémentés par les résultats des 3 premières années de fonctionnement de QCD (344.153 €, 182.964€ et 37.044 €) et abondés des apports du GIP en 2011 (148.594€). Ceci donne à l'agence une bonne assise financière face aux exigences de trésorerie et résultats futurs tout en laissant et une marge de manœuvre pour des études ou projets nouveaux.

Enfin, les dotations (53.560 €) correspondent à un montant de subvention d'investissement non encore amorti et le compte de disponibilités (698.299€) reflète la bonne santé financière de l'agence.

2. Analyse du compte de résultat :

Le niveau des comptes de Quimper Cornouaille Développement est globalement en augmentation pour cette année 2012 de consolidation de l'activité : +25% pour les charges et + 15% pour les produits, et un résultat ramené à un niveau plus modéré après les années de création de l'agence et de lancement de son activité.

Les charges de personnel au sens large (personnel propre et agents mis à disposition par Quimper Communauté) se montent à 1.199.328 € (878.035 € + 321.293€). Leur progression de 7,7% par rapport à 2011 est à mettre en face de l'augmentation des effectifs, passés de 24 à 27 postes entre fin 2011 et fin 2012. A noter, au sein de cet ensemble, l'érosion du nombre des agents mis à disposition par Quimper Communauté par rapport à celui des personnels propres de l'agence.

L'ensemble des charges de gestion se monte à 892.393€, en forte augmentation à travers les charges de prestations et sous-traitance du fait du développement des actions portées par l'agence (183.000 € pour l'enquête déplacements, 33.000 € pour l'opération Billig, 37.000 € pour le guide s'installer à Quimper Cornouaille, 35.000 € pour le soutien du SDEF au très haut débit...), les charges courantes de gestion restant pour leur part bien maîtrisées.

Les dotations aux amortissements et provisions n'appellent pas de commentaires. Il n'y a pas de charges financières et les charges exceptionnelles (16.957 €) représentent l'apurement d'écritures de subventions héritées du GIP.

Les produits sont essentiellement portés aux comptes de subventions et cotisations, conformément au principe de l'agence qui est d'exercer les missions de son programme partenarial et non pas de rendre des prestations. Elles se montent à 2.147.299 €, globalement conformes aux attentes et fonction des missions engagées : attribuées et versées s'agissant des contributions des EPCI et des contributions courantes de l'ensemble des partenaires, parfois en attente d'attribution et de versement s'agissant de subventions sur actions (Etat sur volet territorial du CPER, Région sur diverses actions, Etat et CG sur enquête déplacement...).

A noter l'importance de la subvention 2012 versée par l'Etat pour le fonctionnement d'agence d'urbanisme (181.468€ pour une prévision BP de 130.000€).

3. En conclusion :

L'état des finances de Quimper Cornouaille Développement reste très favorable au terme de cette troisième année, avec à nouveau un résultat positif de 37.044 € venant abonder des fonds propres déjà importants.

Ceci permet à la fois de bien répondre aux nécessités de trésorerie et de réserve pour aléas sur exercices futurs, tout en laissant une marge permettant de financer des actions à titre ponctuel.

Pour la bonne clarté de la vocation de ces fonds propres, le résultat 2012 pourrait être affecté au fonds de réserve associative tout comme celui de 2011 (portant son total à 182.964€ + 37.044 € = 220.008 €).

*Compte tenu de ce qui précède,
Et après avoir entendu le rapport du commissaire aux comptes,*

L'assemblée générale est invitée :

- *A approuver les comptes 2012 de Quimper Cornouaille Développement,*
- *A donner quitus au conseil d'administration et aux mandataires de l'association pour leur gestion,*
- *A affecter la totalité du résultat 2012 en compte de réserve associative.*

QUIMPER CORNOUAILLE DEVELOPPEMENT, COMPTES CLOS 2010 à 2012

	Exercices précédents		Exercice 2012	Evo. 2011-2012	
	2010 (*)	2011		en k€	en %
BILAN:					
immobilisations	162 000	132 229	119 735	12	-9%
créances diverses	430 536	319 379	377 826	58	18%
disponibilités	459 873	638 773	698 299	60	9%
Total actif (€)	1 052 409	1 090 381	1 195 860	105	10%
résultat d'exercice	492 747	182 964	37 044	146	-80%
reports et réserves	107 759	493 271	676 235	183	37%
dotations	54 259	76 338	53 560	23	-30%
dettes d'exploitation	397 644	337 808	429 021	91	27%
Total passif (€)	1 052 409	1 090 381	1 195 860	105	10%
COMPTE DE RESULTAT:					
salaires et charges	616 421	679 242	878 035	199	29%
personnel m-a-d	454 723	434 187	321 293	113	-26%
charges de gestion	674 604	560 793	892 393	332	59%
dota.amort.prov.	28 627	41 363	42 869	2	4%
charges fin.except.	66	1 725	16 957	15	883%
Total charges(€)	1 774 441	1 717 310	2 151 547	434	25%
prestations	37 500	971	6 223	5	541%
subventions et cotis.	2 106 784	1 841 899	2 147 299	305	17%
autres produits	585	66	8	0	-88%
transferts de charges	16 078	23 926	2 733	21	-89%
produits fin.except.	106 241	33 412	32 328	1	-3%
Total produits(€)	2 267 188	1 900 274	2 188 591	288	15%
Résultat (€)	492 747	182 964	37 044	146	-80%

2010 (*) = total QCD + GIP pays de Cornouaille

(RM, 02-04-2013)



SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE

**QUIMPER CORNOUAILLE
DEVELOPPEMENT**

3 rue Pitre Chevalier

29000 QUIMPER

BILAN AU 31 DECEMBRE 2012

SOMMAIRE

	<u>PAGES</u>
<u>COMPTE-RENDU DES TRAVAUX</u>	
<u>ETATS DE SYNTHESE</u>	
BILAN AU 31/12/12	1 & 2
COMPTE DE RESULTAT : Période du 01/01/12 au 31/12/12	3 & 4
<u>DETAILS DU BILAN</u>	
DETAILS DE L'ACTIF	5 & 6
DETAILS DU PASSIF	7 & 8
<u>DETAILS DU COMPTE DE RESULTAT</u>	9 à 12
<u>ANNEXE LEGALE</u>	13 à 18



COMPTE-RENDU DES TRAVAUX

Aux termes de la mission de présentation des comptes annuels qui nous a été confiée par l'Association :

QUIMPER CORNOUAILLE DEVELOPPEMENT

Pour l'exercice du 01/01/2012 au 31/12/2012, nous déclarons que les comptes annuels sont notamment caractérisés par les données suivantes :

- Total du bilan	1 195 860 Euros
- Chiffre d'affaires	6 223 Euros
- Résultat net comptable	37 044 Euros

Ces comptes ont été établis à partir des pièces, documents et informations fournis par l'entreprise, et selon les diligences prévues par les normes relatives à la mission de présentation des comptes annuels, définies par l'Ordre des Experts-Comptables.

Le présent compte-rendu ne constitue pas une attestation de présentation ni d'examen des comptes annuels, ces attestations n'étant pas émises lorsque les comptes de l'entreprise sont soumis au contrôle d'un Commissaire aux Comptes.

Fait à QUIMPER,
Le 2 avril 2013.

Danielle LAMANDE-VESQUE,
Expert Comptable Diplômée.

GORIOUX & ASSOCIÉS
11, rue Félix Le Dantec
29018 QUIMPER CEDEX
Tél. : 02.98.55.27.48 – Fax : 02.98.55.06.15

ETATS DE SYNTHESE
ET
DETAIL DES COMPTES

BILAN ACTIF

Période du 01/01/2012 au 31/12/2012

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2012 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2011 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES:						
Frais d'établissement						
Frais de recherche et développement						
Concessions, brevets, droits similaires	50 592	44 747	5 846	0,49	9 447	0,67
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
IMMOBILISATIONS CORPORELLES:						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles	183 887	86 426	97 461	8,15	100 454	9,21
Immobilisations grevées de droit					6 048	0,55
Immobilisations corporelles en cours						
Avances & acomptes sur immobilisations corporelles						
IMMOBILISATIONS FINANCIERES:						
Participations						
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	16 429		16 429	1,37	16 279	1,49
TOTAL (I)	250 908	131 173	119 735	10,01	132 229	12,13
STOCKS ET EN COURS:						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens et services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes	312		312	0,03		
Créances usagers et comptes rattachés	376 135		376 135	31,45	313 883	28,79
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs					75	0,01
. Personnel					80	0,01
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires						
. Autres					3 644	0,33
Valeurs mobilières de placement						
Disponibilités	698 299		698 299	58,39	638 773	58,58
Charges constatées d'avance	1 378		1 378	0,12	1 698	0,16
TOTAL (II)	1 076 124		1 076 124	89,99	958 152	87,67
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des emprunts (IV)						
Ecarts de conversion actif (V)						
TOTAL ACTIF	1 327 032	131 173	1 195 860	100,00	1 090 381	100,00

BILAN PASSIF

Période du 01/01/2012 au 31/12/2012

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2012 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2011 (12 mois)	
FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES:				
FONDS PROPRES				
Fonds associatifs sans droit de reprise				
Ecart de réévaluation				
Réserves	182 964	15,30		
Report à nouveau	493 271	41,25	493 271	45,24
Résultat de l'exercice	37 044	3,10	182 964	16,78
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS				
-Fonds associatifs avec droit de reprise				
. Apports				
. Legs et donation				
. Résultats sous contrôle de tiers financeurs				
-Ecart de réévaluation				
-Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	53 560	4,48	76 339	7,00
-Provisions réglementées				
-Droits des propriétaires (commodat)				
TOTAL(I)	766 838	64,12	752 573	69,02
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
TOTAL (II)				
FONDS DEDIÉS				
. Sur subventions de fonctionnement				
. Sur autres ressources				
TOTAL(III)				
DETTES				
Emprunts et dettes assimilées				
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Fournisseurs et comptes rattachés	321 147	26,85	234 920	21,54
Autres	107 874	9,02	102 888	9,44
Produits constatés d'avance				
TOTAL(IV)	429 021	35,88	337 809	30,98
Ecart de conversion passif (V)				
TOTAL PASSIF	1 195 860	100,00	1 090 381	100,00
ENGAGEMENTS REÇUS				
Legs nets à réaliser :				
- acceptés par les organes statutairement compétents				
- autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				
ENGAGEMENTS DONNÉS				

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2012 au 31/12/2012

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT		Exercice clos le 31/12/2012 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2011 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)		%	
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%	
PRODUITS D'EXPLOITATION:									
Ventes de marchandises									
Production vendue de biens									
Prestations de services	6 223		6 223	100,00	971	100,00	5 252	540,89	
Montants nets produits d'expl.	6 223		6 223	100,00	971	100,00	5 252	540,89	
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION:									
Production stockée									
Production immobilisée									
Subventions d'exploitation			1 577 811	N/S	1 364 931	N/S	212 880	15,60	
Dons									
Cotisations			569 488	N/S	476 968	N/S	92 520	19,40	
Legs et donation									
Produits liés à des financements réglementaires									
(+)Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs									
Autres produits			8	0,13	66	6,80	-58	-87,87	
Reprise de provisions									
Transfert de charges			2 733	43,92	23 926	N/S	-21 193	-88,57	
Sous-total des autres produits d'exploitation			2 150 040	N/S	1 865 891	N/S	284 149	15,23	
Total des produits d'exploitation (I)			2 156 263	N/S	1 866 862	N/S	289 401	15,50	
Quotes-parts d'éléments du fonds associatif virées au compte de résultat (II)									
PRODUITS FINANCIERS:									
De participations									
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif									
Autres intérêts et produits assimilés			9 450	151,86	5 492	565,60	3 958	72,07	
Reprises sur provisions et transferts de charges									
Différences positives de change									
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement									
Total des produits financiers (III)			9 450	151,86	5 492	565,60	3 958	72,07	
PRODUITS EXCEPTIONNELS:									
Sur opérations de gestion			100	1,61			100	N/S	
Sur opérations en capital			22 778	366,03	27 920	N/S	-5 142	-18,41	
Reprises sur provisions et transferts de charges									
Total des produits exceptionnels (IV)			22 878	367,64	27 920	N/S	-5 042	-18,05	
TOTAL DES PRODUITS (I + II + III + IV)			2 188 591	N/S	1 900 274	N/S	288 317	15,17	
SOLDE DEBITEUR = DEFICIT									
TOTAL GENERAL			2 188 591	N/S	1 900 274	N/S	288 317	15,17	
CHARGES D'EXPLOITATION:									
Achats de marchandises et de matières premières									
Variation de stock marchandises et matières premières									
Autres achats non stockés			26 038	418,42	14 169	N/S	11 869	83,77	
Services extérieurs			647 541	N/S	366 923	N/S	280 618	76,48	
Autres services extérieurs			476 618	N/S	574 756	N/S	-98 138	-17,06	
Impôts, taxes et versements assimilés			65 339	N/S	38 506	N/S	26 833	69,69	
Salaires et traitements			626 568	N/S	493 334	N/S	133 234	27,01	
Charges sociales			248 467	N/S	185 908	N/S	62 559	33,65	
Autres charges de personnel									

Période du 01/01/2012 au 31/12/2012

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2012 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2011 (12 mois)	Variation absolue (12 mois)	%		
Subventions accordées par l'association	42 869	688,88	41 363	N/S	1 506	3,64
Dotations aux amortissements						
Dotations aux provisions						
(-)Engagements à réaliser sur ressources affectées						
Autres charges	1 150	18,48	627	64,57	523	83,41
Total des charges d'exploitation (I)	2 134 590	N/S	1 715 586	N/S	419 004	
Quote-part de résultat sur opérations communes (II)						
CHARGES FINANCIERES:						
Dotations financières aux amortissements et provisions						
Intérêts et charges assimilées						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières placements						
Total des charges financières (III)						
CHARGES EXCEPTIONNELLES:						
Sur opérations de gestion	16 957	272,49			16 957	N/S
Sur opérations en capital			1 725	177,65	-1 725	-100,00
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions						
Total des charges exceptionnelles (IV)	16 957	272,49	1 725	177,65	15 232	883,01
Participation des salariés aux résultats (V)						
Impôts sur les sociétés (VI)						
TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V + VI)	2 151 547	N/S	1 717 310	N/S	434 237	25,29
SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT	37 044	595,28	182 964	N/S	-145 920	-79,74
TOTAL GENERAL	2 188 591	N/S	1 900 274	N/S	288 317	15,17

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE						
PRODUITS :						
Bénévolat						
Prestations en nature						
Dons en nature						
TOTAL						
CHARGES :						
Secours en nature						
Mise à disposition gratuite de biens et services						
Personnel bénévole						
TOTAL						

BILAN ACTIF

Période du 01/01/2012 au 31/12/2012

DÉTAILLÉ

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2012 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2011 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES:						
Frais d'établissement						
Frais de recherche et développement						
Concessions, brevets, droits similaires	50 592	44 747	5 846	0,49	9 447	0,87
20500000 Concessions, brevets, licences, marques.	37 574		37 574	3,14	37 489	3,44
20510000 logiciel documentaire	13 018		13 018	1,09		
28050000 Amort. : logiciels		36 682	-36 682	-3,06	-28 041	-2,56
28051000 Amort. : logiciel documentaire		8 064	-8 064	-0,66		
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
IMMOBILISATIONS CORPORELLES:						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles	183 887	86 426	97 461	8,15	100 454	9,21
21810000 agencement	53 976		53 976	4,51	46 385	4,25
21830000 Matériel de bureau et informatique	55 926		55 926	4,68	46 543	4,27
21840000 Mobilier	54 140		54 140	4,53	47 944	4,40
21880000 Autres immobilisations corporelles	19 845		19 845	1,66	19 845	1,82
28181000 Amort. : agencements		12 173	-12 173	-1,01	-7 005	-0,63
28183000 Amort.matériel de bureau et info		29 645	-29 645	-2,47	-21 210	-1,94
28184000 Amortissement mobilier		32 733	-32 733	-2,73	-23 607	-2,16
28188000 Amort. : autres immos corporelles		11 875	-11 875	-0,98	-8 441	-0,76
Immobilisations grevées de droit						
Immobilisations corporelles en cours					6 048	0,55
23100000 Immobilisations en cours					6 048	0,55
Avances & acomptes sur immobilisations corporelles						
IMMOBILISATIONS FINANCIERES:						
Participations						
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	16 429		16 429	1,37	16 279	1,49
27500000 Dépôt de garantie	16 429		16 429	1,37	16 279	1,49
TOTAL (I)	250 908	131 173	119 735	10,01	132 229	12,13
STOCKS ET EN COURS:						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens et services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes	312		312	0,03		
40910000 Fournisseurs : avances et acomptes	312		312	0,03		
Créances usagers et comptes rattachés	376 135		376 135	31,45	313 883	28,79
41810000 Clients : factures à établir	376 135		376 135	31,45	313 883	28,79
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs					75	0,01
40100000 Fournisseurs					75	0,01
. Personnel					80	0,01
42100000 Personnel : rémunération due					80	0,01
. Organismes sociaux						

BILAN ACTIF

DÉTAILLÉ

Période du 01/01/2012 au 31/12/2012

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2012 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2011 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
. Etat, impôts sur les bénéfices						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires						
. Autres					3 644	0,33
40980000 Fournisseurs : avoirs à obtenir					1 644	0,15
46870000 Divers : Produits à recevoir					2 000	0,18
Valeurs mobilières de placement						
Disponibilités	698 299		698 299	58,39	638 773	58,58
51200000 Livret A	74 668		74 668	6,24	73 025	6,70
51210000 Crédit agricole	12 296		12 296	1,03	37 220	3,41
51220000 livret	611 334		611 334	51,12	528 528	48,47
Charges constatées d'avance	1 378		1 378	0,12	1 698	0,16
48600000 Charges constatées d'avance	1 378		1 378	0,12	1 698	0,16
TOTAL (II)	1 076 124		1 076 124	89,99	958 152	87,87
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des emprunts (IV)						
Ecart de conversion actif (V)						
TOTAL ACTIF	1 327 032	131 173	1 195 860	100,00	1 090 381	100,00

BILAN PASSIF

Période du 01/01/2012 au 31/12/2012

DÉTAILLÉ

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2012 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2011 (12 mois)	
FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES:				
FONDS PROPRES				
Fonds associatifs sans droit de reprise				
Ecarts de réévaluation				
Réserves	182 964	15,30		
10681000 Reserves associatives	182 964	15,30		
Report à nouveau	493 271	41,25	493 271	45,24
11000000 Report à nouveau	493 271	41,25	493 271	45,24
Résultat de l'exercice	37 044	3,10	182 964	16,78
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS				
-Fonds associatifs avec droit de reprise				
. Apports				
. Legs et donation				
. Résultats sous contrôle de tiers financeurs				
-Ecarts de réévaluation				
-Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	53 560	4,48	76 339	7,00
13100000 Subventions d'investissement	100 000	8,36	100 000	9,17
13180000 Subventions investissemnt Gip	18 270	1,53	18 270	1,68
13900000 Quote part subv. virée rltat	-52 770	-4,40	-32 533	-2,97
13918000 Quote part subv. Gip virée rltat	-11 940	-0,99	-9 399	-0,85
-Provisions réglementées				
-Droits des propriétaires (commodat)				
TOTAL(I)	766 838	64,12	752 573	69,02
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
TOTAL (II)				
FONDS DEDIÉS				
. Sur subventions de fonctionnement				
. Sur autres ressources				
TOTAL(III)				
DETTES				
Emprunts et dettes assimilées				
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Fournisseurs et comptes rattachés	321 147	26,85	234 920	21,54
40100000 Fournisseurs	34 706	2,90	112 694	10,34
40810000 Fournisseurs : factures non parvenues	286 441	23,95	122 226	11,21
Autres	107 874	9,02	102 888	9,44
42860000 Personnel : charges à payer	33 084	2,77	14 524	1,33
43100000 Urssaf	30 543	2,55	63 286	5,80
43750000 April	11 710	0,98	7 363	0,68
43760000 Ircantec	3 288	0,27	8 192	0,75
43860000 Organismes sociaux : charges à payer	20 416	1,71	9 524	0,87
44860000 Etat : charges à payer	8 833	0,74		
Produits constatés d'avance				
TOTAL(IV)	429 021	35,88	337 809	30,98
Ecarts de conversion passif (V)				
TOTAL PASSIF	1 195 860	100,00	1 090 381	100,00

BILAN PASSIF

DÉTAILLÉ

Période du 01/01/2012 au 31/12/2012

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2012 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2011 (12 mois)	
<u>ENGAGEMENTS REÇUS</u>				
Legs nets à réaliser :				
- acceptés par les organes statutairement compétents				
- autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				
<u>ENGAGEMENTS DONNÉS</u>				

COMPTES DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2012 au 31/12/2012

DÉTAILLÉ

COMPTES DE RÉSULTAT		Exercice clos le 31/12/2012 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2011 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)		%	
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%	
PRODUITS D'EXPLOITATION:									
Ventes de marchandises									
Production vendue de biens									
Prestations de services	6 223		6 223	100,00	971	100,00	5 252	540,89	
70600000 Prestations de services	6 223		6 223	100,00	675	69,52	5 548	821,93	
70810000 Produits des act. annexes					296	30,48	-296	-100,00	
Montants nets produits d'expl.	6 223		6 223	100,00	971	100,00	5 252	540,89	
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION:									
Production stockée									
Production immobilisée									
Subventions d'exploitation			1 577 811	N/S	1 364 931	N/S	212 880	15,60	
74010000 Aides Pôle emploi					-348	-35,83	348	-100,00	
74100000 subventions Etat			288 439	N/S	159 125	N/S	129 314	81,27	
74200000 subventions Région			191 623	N/S	189 142	N/S	2 481	1,31	
74300000 subventions Département			49 670	798,17	49 068	N/S	602	1,23	
74400000 subventions EPCI			109 150	N/S			109 150	N/S	
74500000 Subventions Quimper Co			822 392	N/S	810 430	N/S	11 962	1,48	
74600000 Subventions Symescoto			60 000	964,17	100 000	N/S	-40 000	-39,99	
74700000 subventions autres					23 786	N/S	-23 786	-100,00	
74800000 subventions ADEME			56 537	908,52	33 728	N/S	22 809	67,63	
Dons									
Cotisations			569 488	N/S	476 968	N/S	92 520	19,40	
75600000 Cotisations adhérents			509 430	N/S	476 968	N/S	32 462	6,81	
75600100 Cotisations communes cep			60 058	965,10			60 058	N/S	
Legs et donation									
Produits liés à des financements réglementaires									
(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs									
Autres produits			8	0,13	66	6,80	-58	-87,87	
75800000 Produits divers de gestion courante			8	0,13	66	6,80	-58	-87,87	
Reprise de provisions									
Transfert de charges			2 733	43,92	23 926	N/S	-21 193	-88,57	
79100000 Transfert de charges			2 733	43,92	23 926	N/S	-21 193	-88,57	
Sous-total des autres produits d'exploitation			2 150 040	N/S	1 865 891	N/S	284 149	15,23	
Total des produits d'exploitation (I)			2 156 263	N/S	1 866 862	N/S	289 401	15,50	
Quotes-parts d'éléments du fonds associatif virées au compte de résultat (II)									
PRODUITS FINANCIERS:									
De participations									
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif									
Autres intérêts et produits assimilés			9 450	151,86	5 492	565,60	3 958	72,07	
76800000 Autres produits financiers			9 450	151,86	5 492	565,60	3 958	72,07	
Reprises sur provisions et transferts de charges									
Différences positives de change									
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement									
Total des produits financiers (III)			9 450	151,86	5 492	565,60	3 958	72,07	
PRODUITS EXCEPTIONNELS:									
Sur opérations de gestion			100	1,61			100	N/S	
77180000 Autres produits except.			100	1,61			100	N/S	

Période du 01/01/2012 au 31/12/2012

DÉTAILLÉ

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2012 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2011 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)	%
Sur opérations en capital	22 778	366,03	27 920	N/S	-5 142	-18,41
77700000 QP de subv. virée au résultat	22 778	366,03	27 920	N/S	-5 142	-18,41
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total des produits exceptionnels (IV)	22 878	367,64	27 920	N/S	-5 042	-18,05
TOTAL DES PRODUITS (I + II + III + IV)	2 188 591	N/S	1 900 274	N/S	288 317	15,17
SOLDE DEBITEUR = DEFICIT						
TOTAL GENERAL	2 188 591	N/S	1 900 274	N/S	288 317	15,17
CHARGES D'EXPLOITATION:						
Achats de marchandises et de matières premières						
Variation de stock marchandises et matières premières						
Autres achats non stockés	26 038	418,42	14 169	N/S	11 869	83,77
60610000 Carburant	5 322	85,52	3 957	407,52	1 365	34,50
60610100 Edf	6 139	98,65	-3 006	-309,57	9 145	304,22
60610200 Eau	255	4,10	342	35,22	-87	-25,43
60630000 Fournitures entretien et petit équipemen	2 387	38,36	233	24,00	2 154	924,46
60640100 Fournitures : administratives	10 560	169,69	9 554	983,93	1 006	10,53
60680000 Fournitures : diverses	1 375	22,10	3 089	318,13	-1 714	-55,48
Services extérieurs	647 541	N/S	366 923	N/S	280 618	76,48
61100000 Sous traitance	382 667	N/S	137 533	N/S	245 134	178,24
61320100 Locations : immobilières	95 327	N/S	95 542	N/S	-215	-0,22
61320200 Location : immeuble Marygold II	39 679	637,62	4 950	509,78	34 729	701,60
61320300 location salles	630	10,12			630	N/S
61350000 Locations : véhicule	13 117	210,78	12 394	N/S	723	5,83
61350100 Locations : matériel	4 343	69,79	2 402	247,37	1 941	80,81
61400000 Charges locatives	3 597	57,80	1 714	176,52	1 883	109,86
61500100 Entretien locaux	14 129	227,04	12 182	N/S	1 947	15,98
61550000 Entretien et réparations	242	3,89	137	14,11	105	76,64
61560000 Maintenance : copieurs	10 760	172,91	10 220	N/S	540	5,28
61560100 Maintenance : Sage	275	4,42	1 014	104,43	-739	-72,87
61560200 Maintenance : fibre optique	660	10,61	2 414	248,61	-1 754	-72,65
61560300 Maintenance : autres	7 376	118,53	320	32,96	7 056	N/S
61580000 Entretien : divers	106	1,70	104	10,71	2	1,92
61600000 Assurances	4 289	68,92	3 495	359,94	794	22,72
61700000 Etudes et recherches	39 661	637,33	45 302	N/S	-5 641	-12,44
61800100 Formations	9 459	152,00	4 888	503,40	4 571	93,51
61802000 Documentation	15 683	252,02	32 434	N/S	-16 751	-51,64
61850000 frais de colloque	5 539	89,01	-124	-12,76	5 663	N/S
Autres services extérieurs	476 618	N/S	574 756	N/S	-98 138	-17,06
62100000 rémunération stagiaires	8 882	142,73	1 140	117,40	7 742	679,12
62100100 frais annexes stagiaires	11 358	182,52			11 358	N/S
62140000 Personnel mis à disposition	321 293	N/S	434 187	N/S	-112 894	-25,99
62261000 Honoraires : comptables	5 107	82,07	2 320	238,93	2 787	120,13
62262000 Honoraires : social	8 855	142,29	5 760	593,20	3 095	53,73
62263000 Honoraires : commissaire aux comptes	3 150	50,62	2 264	233,16	886	39,13
62264000 Honoraires : divers	4 058	65,21	13 612	N/S	-9 554	-70,18
62310000 Site internet	1 005	16,15	3 662	377,14	-2 657	-72,55
62310100 annonces et insertions	1 575	25,31	590	60,76	985	166,95
62330000 foires et expositions	756	12,15			756	N/S
62340100 Cadeaux	362	5,82			362	N/S
62340200 prix concours	2 250	36,16			2 250	N/S
62360000 Catalogues et imprimés	1 874	30,11	7 122	733,47	-5 248	-73,68
62360100 supports de communication	6 202	99,66			6 202	N/S
62370100 publications	13 118	210,80	11 663	N/S	1 455	12,48
62380000 divers	2	0,03			2	N/S
62510100 Frais de déplacement	21 559	346,44	15 920	N/S	5 639	35,42
62550000 frais de deménagement			570	58,70	-570	-100,00
62560100 frais de mission & inscriptions	5 946	95,55	4 055	417,61	1 891	46,63

COMPTES DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2012 au 31/12/2012

DÉTAILLÉ

COMPTES DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2012 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2011 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)	%
62570000 Réceptions et frais de séjour	8 626	138,61	9 797	N/S	-1 171	-11,94
62610000 Frais postaux	7 835	125,90	6 614	681,15	1 221	18,46
62620000 Téléphone fixe	4 890	78,58	12 783	N/S	-7 893	-61,74
62621000 Téléphone mobile	7 333	117,84	7 438	766,01	-105	-1,40
62630000 Fibre optique noire	11 003	176,81	10 331	N/S	672	6,50
62700000 Services bancaires	84	1,35	80	8,24	4	5,00
62800500 Cotisations	15 080	242,33	14 420	N/S	660	4,58
62840000 Frais de recrutement personnel	4 415	70,95	10 429	N/S	-6 014	-57,66
Impôts, taxes et versements assimilés	65 339	N/S	38 506	N/S	26 833	69,69
63110000 Taxe : sur les salaires	54 783	880,33	30 885	N/S	23 898	77,38
63330500 Taxe : formation continue	4 567	73,39	3 193	328,84	1 374	43,03
63512000 Taxe : foncière	5 989	96,24	4 422	455,41	1 567	35,44
63780000 Taxe : divers			6	0,62	-6	-100,00
Salaires et traitements	626 568	N/S	493 334	N/S	133 234	27,01
64100500 Salaires : bruts	607 718	N/S	446 248	N/S	161 470	36,18
64120000 Salaires : congés payés	18 561	298,26	11 591	N/S	6 970	60,13
64140000 Salaires : prime de transport en commun	781	12,55	572	58,91	209	36,54
64140100 indemnités de rupture conventionnelle			35 000	N/S	-35 000	-100,00
64180000 Indemnités journalières	-492	-7,90	-78	-8,02	-414	-530,76
Charges sociales	248 467	N/S	185 908	N/S	62 559	33,65
64510500 Cotisations : urssaf	193 202	N/S	144 904	N/S	48 298	33,33
64535000 Cotisations : retraite et prévoyance	44 252	711,10	34 464	N/S	9 788	28,40
64560500 Cotisations : sur congés payés	9 518	152,95	5 220	537,59	4 298	82,34
64750500 Cotisations : médecine du travail	1 494	24,01	1 320	135,94	174	13,18
Autres charges de personnel						
Subventions accordées par l'association						
Dotations aux amortissements	42 869	688,88	41 363	N/S	1 506	3,64
68111000 Dot. amort. des immo. incorp.	16 705	268,44	18 720	N/S	-2 015	-10,75
68112000 Dotations aux amortissements	26 163	420,42	22 643	N/S	3 520	15,55
Dotations aux provisions						
(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées						
Autres charges	1 150	18,48	627	64,57	523	83,41
65110000 redevances licences, marques logiciels	1 034	16,62	329	33,88	705	214,29
65800000 Charges diverses de gestion courante	116	1,86	298	30,69	-182	-61,06
Total des charges d'exploitation (I)	2 134 590	N/S	1 715 586	N/S	419 004	
Quote-part de résultat sur opérations communes (II)						
CHARGES FINANCIERES:						
Dotations financières aux amortissements et provisions						
Intérêts et charges assimilés						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières placements						
Total des charges financières (III)						
CHARGES EXCEPTIONNELLES:						
Sur opérations de gestion	16 957	272,49			16 957	N/S
67200000 Charges s/ ex. antérieures	16 957	272,49			16 957	N/S
Sur opérations en capital			1 725	177,65	-1 725	-100,00
67520000 Valeur comptable des immo cédées			1 725	177,65	-1 725	-100,00
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions						
Total des charges exceptionnelles (IV)	16 957	272,49	1 725	177,65	15 232	883,01
Participation des salariés aux résultats (V)						
Impôts sur les sociétés (VI)						
TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V + VI)	2 151 547	N/S	1 717 310	N/S	434 237	25,29

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2012 au 31/12/2012

DÉTAILLÉ

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2012 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2011 (12 mois)	Variation absolue (12 mois)	%
SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT	37 044 ^{595,28}	182 964 ^{N/S}	-145 920	-79,74
TOTAL GENERAL	2 188 591 ^{N/S}	1 900 274 ^{N/S}	288 317	15,17

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE					
PRODUITS :					
Bénévolat					
Prestations en nature					
Dons en nature					
TOTAL					
CHARGES :					
Secours en nature					
Mise à disposition gratuite de biens et services					
Personnel bénévole					
TOTAL					

ANNEXE LEGALE

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

1.1 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Type	Durée
Logiciels informatiques	<i>de 01 à 03 ans</i>
Agencement des constructions	<i>10 ans</i>
Matériel de bureau et informatique	<i>de 03 à 05 ans</i>
Mobilier	<i>de 01 à 05 ans</i>
Autres immobilisations corporelles	<i>de 01 à 05 ans</i>

1.2 - IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

1.3 - CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

2 - CHANGEMENTS DE METHODE

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le P.C.G. 1999 homologué par arrêté du 22 juin 1999
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce

3 - ETAT DES IMMOBILISATIONS

	Valeur brute des immob. au début d'exercice	Augmentations Réévaluat. en cours d'exercice	Augmentations Acquisit', créat' virent pst à pst
Frais d'établissement, recherche, développement			
Autres immobilisations incorporelles	37 489		13 104
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Install. générales, agencements, constructions			
Install. techniques, matériel, outillages industriels			
Autres install., agencements, aménagements	46 385		7 591
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier	114 332		15 579
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours	6 048		
Avances et acomptes			
TOTAL	166 765		23 170
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	16 279		
TOTAL	16 279		
TOTAL GENERAL	220 533		36 273

	Diminutions Par virement de pst à pst	Diminutions Par cession ou mise HS	Valeur brute des immob. à fin d'exercice	Réév. légale Val origine à fin d'exercice
Frais d'établissement, recherche, développement				
Autres immobilisations incorporelles			50 592	50 592
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Install. générales, agencements, constructions				
Install. techniques, matériel, outillages industriels				
Autres install., agencements, aménagements			53 976	53 976
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier			129 911	129 911
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours	6 048			
Avances et acomptes				
TOTAL	6 048		183 887	183 887
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			16 429	16 429
TOTAL			16 429	16 429
TOTAL GENERAL	6 048		250 908	250 908

4 - ETAT DES AMORTISSEMENTS

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Elem. sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche				
Autres immobilisations incorporelles	28 041	16 705		44 747
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Install. générales, agencements, constructions	7 005	5 169		12 173
Install. techniques, matériel et outill. industriels				
Installations, agencements divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier	53 258	20 995		74 253
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	60 263	26 163		86 426
TOTAL GENERAL	88 304	42 869		131 173

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la prov. pour amort. dérog.	
	Linéaire	Dégressif	Exceptionnel	Dotations	Reprises
Frais d'établissement, recherche					
Autres immobilisations incorporelles	16 705				
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Install. gales, agencements, constructions	5 169				
Install. tech., matériel, outill. industriels					
Installations, agencements divers					
Matériel de transport					
Mat. de bureau, informatique, mobilier	20 995				
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	26 163				
TOTAL GENERAL	42 869				

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début	Augmentation	Dotations aux aux amort.	Montant net à la fin
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement obligations				

5 - ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	16 429		16 429
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	376 135	376 135	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale, autres organismes sociaux			
Etat et autres collectivités publiques:			
- Impôts sur les bénéficiaires			
- T.V.A.			
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
- Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers			
Charges constatées d'avance	1 378	1 378	
TOTAL GENERAL	393 942	377 514	16 429
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des org. de crédits:				
- à un an maximum				
- plus d'un an				
Emprunts et dettes financières				
Fournisseurs et comptes rattachés	285 947	285 947		
Personnel et comptes rattachés	25 563	25 563		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	62 367	62 367		
Etat et autres collectivités publiques:				
- Impôts sur les bénéficiaires				
- T.V.A.				
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	8 833	8 833		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes				
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	382 710	382 710		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts et dettes contractés auprès associés				

6 - AUTRES TABLEAUX (SUITE)**6.1 - PRODUITS ET AVOIRS A RECEVOIR**

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
CREANCES	
Créances clients et comptes rattachés	376 135
Autres créances	
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	
DISPONIBILITES	
TOTAL	376 135

6.2 - CHARGES A PAYER ET AVOIRS A ETABLIR

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	286 441
Dettes fiscales et sociales	62 333
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL	348 774

6.3 - CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	1 378	
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL	1 378	

Commentaires:

Yves BRUN
Dominique DENIEL
Frédérique DENIEL-HOSTIOU
Paul GUILLOU
Hubert HENRY
Pierre-Yves LE CORRE
Florent MICHEL
Odile RICOULT
François RODRIGUEZ

Experts-Comptables
Commissaires aux comptes

Association QUIMPER CORNOUAILLE DEVELOPPEMENT
3 Rue Pitre Chevalier
29000 QUIMPER

**RAPPORTS
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

Exercice clos le 31 décembre 2012

QUEST CONSEILS QUIMPER

143 avenue de Kéradennec - CS 23023 - 29334 Quimper Cedex
Tél. 02 98 90 00 29 - Fax 02 98 52 14 78 - Email : contactquimper@ouestconseils.fr

Ouest Conseils Audit - S.A. au capital de 1 250 000 € - R.C.S. QUIMPER 377 180 195.

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre Conseil Régional de Bretagne
Société de commissariat aux comptes membre de la Compagnie Régionale de Rennes.

VANNES - AURAY - LORIENT - QUIMPER²⁸ - BREST



RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2012

Association QUIMPER CORNOUAILLE DEVELOPPEMENT

Aux Membres de l'Association,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association QUIMPER CORNOUAILLE DEVELOPPEMENT, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration et la direction générale de l'association. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.



.../...

II. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

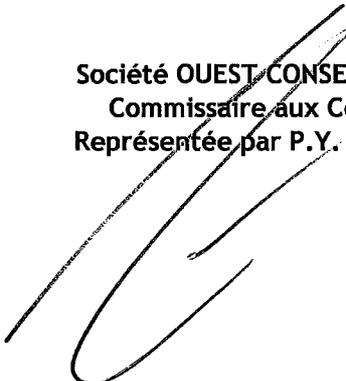
III. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les documents adressés aux membres de votre association sur la situation financière et les comptes annuels.

A QUIMPER, le 3 avril 2013

**Société OUEST CONSEILS AUDIT
Commissaire aux Comptes
Représentée par P.Y. LE CORRE**



Quimper Cornouaille Développement

BILAN ACTIF

page 1

Période du 01/01/2012 au 31/12/2012

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le				Exercice précédent	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES:						
Frais d'établissement						
Frais de recherche et développement						
Concessions, brevets, droits similaires	50 592	44 747	5 846	0,49	9 447	0,07
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
IMMOBILISATIONS CORPORELLES:						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles	183 887	86 426	97 461	8,15	100 454	9,21
Immobilisations grevées de droit						
Immobilisations corporelles en cours					6 048	0,55
Avances & acomptes sur immobilisations corporelles						
IMMOBILISATIONS FINANCIERES:						
Participations						
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	16 429		16 429	1,37	16 279	1,49
TOTAL (I)	250 908	131 173	119 735	10,01	132 229	12,13
STOCKS ET EN COURS:						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens et services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes	312		312	0,03		
Créances usagers et comptes rattachés	376 135		376 135	31,45	313 883	28,79
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs					75	0,01
. Personnel					80	0,01
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires						
. Autres					3 644	0,33
Valeurs mobilières de placement						
Disponibilités	698 299		698 299	58,30	638 773	58,58
Charges constatées d'avance	1 378		1 378	0,12	1 698	0,16
TOTAL (II)	1 076 124		1 076 124	89,99	958 152	87,07
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des emprunts (IV)						
Ecart de conversion actif (V)						
TOTAL ACTIF	1 327 032	131 173	1 195 860	100,00	1 090 381	100,00

Ouest Conseils Quimper

SA OUEST CONSEILS AUDIT

143, avenue de Kéradennec

CS 23023

29334 QUIMPER CEDEX

Tél 02 98 90 00 29 - Fax 02 98 52 14 78

Quimper Cornouaille Développement

BILAN PASSIF

page 2

Période du 01/01/2012 au 31/12/2012

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2012 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2011 (12 mois)	
FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES:				
FONDS PROPRES				
Fonds associatifs sans droit de reprise				
Ecarts de réévaluation				
Réserves	182 964	16,30		
Report à nouveau	493 271	41,25	493 271	46,24
Résultat de l'exercice	37 044	3,10	182 964	16,78
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS				
-Fonds associatifs avec droit de reprise				
. Apports				
. Legs et donation				
. Résultats sous contrôle de tiers financeurs				
-Ecarts de réévaluation				
-Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	53 560	4,46	76 339	7,00
-Provisions réglementées				
-Droits des propriétaires (commodat)				
TOTAL (I)	766 838	64,12	752 573	69,02
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
TOTAL (II)				
FONDS DEDIÉS				
. Sur subventions de fonctionnement				
. Sur autres ressources				
TOTAL (III)				
DETTES				
Emprunts et dettes assimilées				
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Fournisseurs et comptes rattachés	321 147	26,86	234 920	21,54
Autres	107 874	9,02	102 888	9,44
Produits constatés d'avance				
TOTAL (IV)	429 021	35,88	337 809	30,98
Ecarts de conversion passif (V)				
TOTAL PASSIF	1 195 860	100,00	1 090 381	100,00
ENGAGEMENTS REÇUS				
Legs nets à réaliser :				
- acceptés par les organes statutairement compétents				
- autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				
ENGAGEMENTS DONNÉS				

Ouest Conseils Quimper

SA OUEST CONSEILS AUDIT

143 avenue de Kéraderneac

CS 23023

29334 QUIMPER CEDEX

Tél. 02 98 00 00 29 - Fax 02 98 52 14 78

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2012 au 31/12/2012

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT		Exercice clos le 31/12/2012 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2011 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)		%	
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%	
PRODUITS D'EXPLOITATION:									
Ventes de marchandises									
Production vendue de biens									
Prestations de services	6 223		6 223	100,00	971	100,00	5 252	540,89	
Montants nets produits d'expl.	6 223		6 223	100,00	971	100,00	5 252	540,89	
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION:									
Production stockée									
Production immobilisée									
Subventions d'exploitation			1 577 811	N/S	1 364 931	N/S	212 880	15,60	
Dons									
Cotisations			569 488	N/S	476 968	N/S	92 520	19,40	
Legs et donation									
Produits liés à des financements réglementaires									
(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs									
Autres produits			8	0,13	66	6,80	-58	-87,87	
Reprise de provisions									
Transfert de charges			2 733	43,92	23 926	N/S	-21 193	-88,57	
Sous-total des autres produits d'exploitation			2 150 040	N/S	1 865 891	N/S	284 149	15,23	
Total des produits d'exploitation (I)			2 156 263	N/S	1 866 862	N/S	289 401	15,50	
Quotes-parts d'éléments du fonds associatif virées au compte de résultat (II)									
PRODUITS FINANCIERS:									
De participations									
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif									
Autres intérêts et produits assimilés			9 450	151,86	5 492	665,60	3 958	72,07	
Reprises sur provisions et transferts de charges									
Différences positives de change									
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement									
Total des produits financiers (III)			9 450	151,86	5 492	665,60	3 958	72,07	
PRODUITS EXCEPTIONNELS:									
Sur opérations de gestion			100	1,61			100	N/S	
Sur opérations en capital			22 778	386,09	27 920	N/S	-5 142	-18,41	
Reprises sur provisions et transferts de charges									
Total des produits exceptionnels (IV)			22 878	367,64	27 920	N/S	-5 042	-18,05	
TOTAL DES PRODUITS (I + II + III + IV)			2 188 591	N/S	1 900 274	N/S	288 317	15,17	
SOLDE DEBITEUR = DEFICIT									
TOTAL GENERAL			2 188 591	N/S	1 900 274	N/S	288 317	15,17	
CHARGES D'EXPLOITATION:									
Achats de marchandises et de matières premières									
Variation de stock marchandises et matières premières									
Autres achats non stockés			26 038	418,42	14 169	N/S	11 869	83,77	
Services extérieurs			647 541	N/S	366 923	N/S	280 618	76,48	
Autres services extérieurs			476 618	N/S	574 756	N/S	-98 138	-17,08	
Impôts, taxes et versements assimilés			65 339	N/S	38 506	N/S	26 833	69,69	
Salaires et traitements			626 568	N/S	493 334	N/S	133 234	27,01	
Charges sociales			248 467	N/S	185 908	N/S	82 559	33,66	
Autres charges de personnel									

Quest Conseils Quimper

SA QUEST CONSEILS AUDIT

143, avenue de Keradenec

CS 23023

29334 QUIMPER CEDEX 34

Tél. 02 98 90 00 29 - Fax 02 98 52 14 78

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2012 au 31/12/2012

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2012 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2011 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)	%
Subventions accordées par l'association	42 869	689,88	41 363	N/S	1 506	3,64
Dotations aux amortissements						
Dotations aux provisions						
(-)Engagements à réaliser sur ressources affectées						
Autres charges	1 150	18,48	627	64,57	523	83,41
Total des charges d'exploitation (I)	2 134 590	N/S	1 715 586	N/S	419 004	
Quote-part de résultat sur opérations communes (II)						
CHARGES FINANCIERES:						
Dotations financières aux amortissements et provisions						
Intérêts et charges assimilées						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières placements						
Total des charges financières (III)						
CHARGES EXCEPTIONNELLES:						
Sur opérations de gestion	16 957	272,49			16 957	N/S
Sur opérations en capital			1 725	177,65	-1 725	-100,00
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions						
Total des charges exceptionnelles (IV)	16 957	272,49	1 725	177,65	15 232	883,01
Participation des salariés aux résultats (V)						
Impôts sur les sociétés (VI)						
TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V + VI)	2 151 547	N/S	1 717 310	N/S	434 237	25,29
SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT	37 044	595,28	182 964	N/S	-145 920	-79,74
TOTAL GENERAL	2 188 591	N/S	1 900 274	N/S	288 317	15,17

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE						
PRODUITS :						
Bénévolat						
Prestations en nature						
Dons en nature						
TOTAL						
CHARGES :						
Secours en nature						
Mise à disposition gratuite de biens et services						
Personnel bénévole						
TOTAL						

Ouest Conseils Quimper

SA OUEST CONSEILS AUDIT

143, avenue de Keradennec

CS 23023

29334 QUIMPER CEDEX

Tél. 02 98 90 00 29 - Fax 02 98 52 14 78 35

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

1.1 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Type	Durée
Logiciels informatiques	de 01 à 03 ans
Agencement des constructions	10 ans
Matériel de bureau et informatique	de 03 à 05 ans
Mobilier	de 01 à 05 ans
Autres immobilisations corporelles	de 01 à 05 ans

1.2 - IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

1.3 - CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

2 - CHANGEMENTS DE METHODE

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le P.C.G. 1999 homologué par arrêté du 22 juin 1999
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce

3 - ETAT DES IMMOBILISATIONS

	Valeur brute des immob. au début d'exercice	Augmentations Réévaluat. en cours d'exercice	Augmentations Acquisit', créat' viremt pst à pst
Frais d'établissement, recherche, développement			
Autres immobilisations incorporelles	37 489		13 104
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Install. générales, agencements, constructions			
Install. techniques, matériel, outillages industriels			
Autres install., agencements, aménagements	46 385		7 591
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier	114 332		15 579
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours	6 048		
Avances et acomptes			
TOTAL	166 765		23 170
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	16 279		
TOTAL	16 279		
TOTAL GENERAL	220 533		36 273

	Diminutions Par virement de pst à pst	Diminutions Par cession ou mise HS	Valeur brute des immob. à fin d'exercice	Réév. légale Val origine à fin d'exercice
Frais d'établissement, recherche, développement				
Autres immobilisations incorporelles			50 592	50 592
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Install. générales, agencements, constructions				
Install. techniques, matériel, outillages industriels				
Autres install., agencements, aménagements			53 976	53 976
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier			129 911	129 911
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours	6 048			
Avances et acomptes				
TOTAL	6 048		183 887	183 887
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			16 429	16 429
TOTAL			16 429	16 429
TOTAL GENERAL	6 048		250 908	250 908

4 - ETAT DES AMORTISSEMENTS

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Elem. sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche				
Autres immobilisations incorporelles	28 041	16 705		44 747
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Install. générales, agencements, constructions	7 005	5 169		12 173
Install. techniques, matériel et outill. industriels				
Installations, agencements divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier	53 258	20 995		74 253
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	60 263	26 163		86 426
TOTAL GENERAL	88 304	42 869		131 173

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la prov. pour amort. déroq.	
	Linéaire	Dégressif	Exceptionnel	Dotations	Reprises
Frais d'établissement, recherche					
Autres immobilisations incorporelles	16 705				
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Install. gales, agencements, constructions	5 169				
Install. tech., matériel, outill. industriels					
Installations, agencements divers					
Matériel de transport					
Mat. de bureau, informatique, mobilier	20 995				
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	26 163				
TOTAL GENERAL	42 869				

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début	Augmentation	Dotations aux amort.	Montant net à la fin
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement obligations				

5 - ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	16 429		16 429
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	376 135	376 135	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale, autres organismes sociaux			
Etat et autres collectivités publiques:			
- Impôts sur les bénéfices			
- T.V.A.			
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
- Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers			
Charges constatées d'avance	1 378	1 378	
TOTAL GENERAL	393 942	377 514	16 429
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des org. de crédits:				
- à un an maximum				
- plus d'un an				
Emprunts et dettes financières				
Fournisseurs et comptes rattachés	285 947	285 947		
Personnel et comptes rattachés	25 563	25 563		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	62 367	62 367		
Etat et autres collectivités publiques:				
- Impôts sur les bénéfices				
- T.V.A.				
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	8 833	8 833		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes				
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	382 710	382 710		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts et dettes contractés auprès associés				

6 - AUTRES TABLEAUX (SUITE)**6.1 - PRODUITS ET AVOIRS A RECEVOIR**

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
CREANCES	
Créances clients et comptes rattachés	376 135
Autres créances	
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	
DISPONIBILITES	
TOTAL	376 135

6.2 - CHARGES A PAYER ET AVOIRS A ETABLIR

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	286 441
Dettes fiscales et sociales	62 333
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL	348 774

6.3 - CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	1 378	
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL	1 378	

Commentaires:

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

REUNION DE L'ORGANE DELIBERANT RELATIVE A L'APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2012

Association QUIMPER CORNOUAILLE DEVELOPPEMENT

Aux Membres de l'Association,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

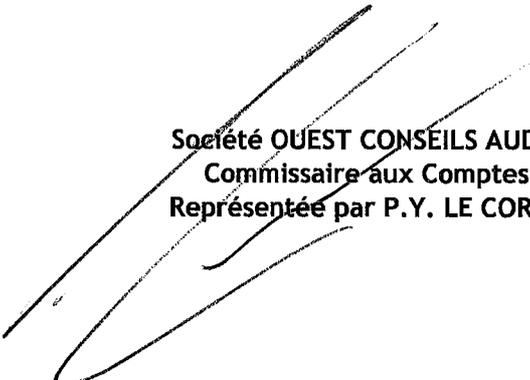
Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission.

▪ **CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT**

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

A QUIMPER, le 3 avril 2013



**Société OUEST CONSEILS AUDIT
Commissaire aux Comptes
Représentée par P.Y. LE CORRE**

2. Approbation du rapport d'activités 2012

Le rapport d'activités 2012 soumis aux instances statutaires de Quimper Cornouaille Développement retrace l'ensemble de l'activité de l'agence sur l'année passée. Actions portées en continuité, points saillants ou actions nouvelles, il témoigne de la montée en puissance de notre agence comme structure de soutien et de conduite du développement cornouaillais.

Présenté par pôles d'activités : développement économique (dont action de Quimper Communauté), urbanisme et aménagement, projets de territoire et énergie, enfin observation et ressources avec en annexes les éléments de vie institutionnelle et de gestion, il vise à rendre compte du travail réalisé et du bon emploi des moyens apportés par les financeurs.

Les présentations en sont plus ou moins développées selon le caractère des actions, plutôt factuelles ou immatérielles, et le rôle de l'agence dans ces actions, maître d'ouvrage en propre ou agissant pour une collectivité.

Derrière une telle présentation forcément détaillée, ce qui doit ressortir c'est cependant la transversalité des activités, leur complémentarité, la multiplicité de leurs échelles territoriales et leur imbrication dans les stratégies des collectivités, concourant au développement durable de la Cornouaille et de ses territoires.

Au vu du document présenté,

Le conseil d'administration est invité :

- *A valider la proposition de rapport d'activité*

L'assemblée générale est invitée :

- *A approuver le rapport d'activités proposé*

4. Contrat de Pays : principes d'emploi de l'enveloppe régionale pour 2013

A l'initiative de Jean-Claude Lessard, 2 réunions de travail se sont tenues les 20 février et 11 mars afin d'organiser l'utilisation de l'enveloppe du dispositif territorial 2013 dont le montant s'élève à **1 072 731€** pour les projets cornouaillais et **2 820 163€** pour l'enveloppe numérique.

A chacune de ces réunions, l'ensemble des présidents d'EPCI et chambres consulaires a été convié ainsi que les conseillers régionaux cornouaillais, la représentante du CG 29, les élus référents contractualisation & numérique, le président du Conseil de développement et Pays touristiques.

Lors de la première réunion, tous les territoires étaient représentés : il a été convenu que **les critères de l'enveloppe 3** du précédent contrat soient reconduits (voir ci-après). Il a été proposé que les projets prêts à démarrer et s'inscrivant dans ces critères soient rapidement identifiés et transmis à QCD pour enregistrement et instruction.

Pour l'enveloppe numérique, une stratégie de mobilisation de l'enveloppe doit également être établie.

Rappel des délais pour 2013 :

- **15 mars** : transmission d'une stratégie de mobilisation de l'enveloppe transitoire
- **Avant le 15 juin** : transmission de l'ensemble des fiches projets
- **Juillet** : comité régional de sélection
- **31 décembre** : date butoir pour transmettre les dossiers complets

Lors de la seconde réunion, une liste de projets a été présentée par QCD. Elle représente une sollicitation globale à hauteur de **2 111 050€** soit bien au-delà du montant de l'enveloppe disponible.

Plusieurs arbitrages ont été rendus :

- les projets de salles de sports sont exclus, cette décision avait d'ores et déjà été précisée lors d'un conseil d'administration du Pays de Cornouaille du 15 février 2008.
- Les ZA ont également été écartées. Sur le précédent contrat elles avaient été acceptées sur l'enveloppe 3 pour en garantir sa programmation intégrale.

Dans les dossiers « ingénierie », la Région a rappelé qu'elle ne prolongera pas des aides déjà obtenues sauf en cas de nouvelle mission. La Région impose que les taux d'intervention soient supérieurs à 10% et que le montant minimum de sollicitation soit de 5 000€.

Une nouvelle réunion est programmée le 13 mai 2013 à 14h à l'Agence.

Le Conseil d'administration est invité à valider ces modalités pour l'année 2013.



Contractualisation 2006-2009

Enveloppe 3

Principes et Critères d'éligibilité

PRINCIPES GENERAUX

- Les élus ne souhaitent pas une répartition de l'enveloppe 3 entre les EPCI selon des critères démographiques, ni une sélection en fonction de l'ordre d'arrivée des projets. Le comité local de concertation veillera à un aménagement territorial équilibré.
- Une programmation complète de l'enveloppe 3 ne permettrait pas de répondre aux projets « au fil de l'eau ». Il semble utile et nécessaire de pouvoir répondre à d'autres projets qui émergeront au fil de la contractualisation et après les échéances de 2008. Les élus ne souhaitent pas une programmation financière totale de l'enveloppe 3 pour la période 2006-2009.
- Les projets devront faire l'objet d'une délibération et d'une inscription dans le budget de la collectivité. Il est proposé d'exiger les pièces justificatives sur le modèle des demandes déposées au Feder.
- Chaque projet rendu éligible par le comité local de concertation sera adressé à la Région en vue d'attestation de dossier complet de la Région permettant d'engager les travaux. Le maître d'ouvrage devra s'engager sur des délais d'exécution. Le GIP veillera au suivi de ces dossiers afin que l'attribution des crédits du Conseil régional ne soit effective qu'à partir du démarrage réel des travaux.
- Il est rappelé que, dans le cas où un projet faisant l'objet d'une attribution de crédits du Conseil régional ne se réaliserait pas, le montant de la subvention sera perdu sans aucune possibilité de réaffectation dans l'enveloppe 3.

- Les projets devront répondre à une logique d'aménagement et de développement territorial et à une cohérence communautaire.
- La Région fera valoir ses préoccupations et ses exigences en matière de qualité (notamment environnementale) et de développement durable.
- Les projets de financement du logement social sont exclus. Seuls les foyers de jeunes travailleurs et le logement des travailleurs saisonniers sont éligibles.
- L'aide proposée du contrat de pays sur les projets d'aménagement et d'équipement de l'enveloppe 3 est de 20 % maximum et plafonnée à 100 000 €
- Les communautés de communes et d'agglomération, les chambres consulaires et les pays touristiques sont chargés de faire remonter les projets au pays selon les principes et les critères énoncés.

AXE REHABILITATION

- Aides aux écoles publiques dans les communes de moins de 3500 habitants (hors modulaires et préfabriqués). Il s'agit à la fois de la restructuration et de la construction d'école (exemple du Juch pour qui la question était posée). Les dépenses éligibles seront celles retenues dans l'ancien Prat. **Aide de 20% plafonnée à 100 000€**
- Ouverture de nouvelles classes bilingues dans l'enseignement public (hors modulaires et préfabriqués) : l'ouverture doit être justifiée par l'administration (inspection académique) et le manque de locaux doit être avéré. Les dépenses de construction et de réhabilitation seront prises en compte par une **aide de 20 % plafonnés à 15 000 € par classe**. Les communes de plus de 3500 habitants sont éligibles.
- Déconstruction de friches économiques urbaines : aide à l'acquisition et à la démolition de friches dans le cadre d'un processus urbain de reconquête et de requalification d'un espace. L'objet de la requalification doit être connu : logement social, service public, artisanat ou commerce de proximité, espaces verts etc.... Le portage du projet de requalification doit être public. **Aide de 20% plafonnée à 100 000€**

AXE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET DURABLE

Animation et outils d'ingénierie

- En matière de développement, il semble essentiel de conforter l'animation et les outils d'ingénierie sur la Cornouaille.

Il est proposé d'identifier clairement cet axe. L'animation et l'ingénierie recevant un appui financier devront correspondre aux problématiques de développement partagé par tous et respectant les critères suivants : la création d'emploi direct ou indirect, la prise en compte du développement durable, l'amélioration qualitative des domaines abordés : commerce, artisanat, nautisme, agro-alimentaire, développement touristique et culturel.

- Le temps agent des chambres consulaires et des associations peut être pris en compte dès lors qu'il s'agit de la création d'un poste nouveau et d'une action nouvelle se situant à l'échelle de la Cornouaille.

Le financement des agents des collectivités est exclu.

Seuls les projets d'intérêt cornouaillais sont éligibles.

- L'aide du contrat de pays sur les projets d'ingénierie (immatériel) peut atteindre 50 % maximum, plafonnée à 50 000 € au total sur une période de 3 ans maximum.

Aménagements et équipements.

- Les équipements collectifs à vocation économique des communes pourront être éligibles avec l'avis des EPCI sur la cohérence communautaire de ces équipements. **Aide de 20% plafonnée à 100 000€**

- Le maintien du dernier commerce alimentaire dans les communes ou sa réouverture est éligible. **Aide de 20% plafonnée à 100 000€**

- Sur les SIG, les élus qui ont engagé la démarche constatent l'intérêt majeur de cet outil d'aménagement et encouragent les autres EPCI à prendre cette initiative. Ils souhaitent une mutualisation de ces outils à l'échelle de la Cornouaille. L'aide proposée du contrat de Pays pour les SIG est la même que sur l'ancien contrat : **Aide de 20% sur la numérisation du cadastre et l'acquisition des données, plafonnée à 100 000 €**

AXE ENFANCE, JEUNESSE

La construction, l'extension et la restructuration des CLSH, halte-garderies, crèches, maisons de l'enfance sont éligibles.

Pour le logement, seule la construction de foyers de jeunes travailleurs ainsi que la construction de logement pour les travailleurs saisonniers sont éligibles.

Comme dans l'ancien Prat, il sera exigé des contrats enfance et temps libre.

Cf ex PRAT : « Une convention CAF ou MSA seront requises pour cette intervention qui devra être reliée à une réflexion sur l'organisation des services au niveau intercommunal ».

Aide de 20%, plafonnée à 100 000€

AXE CULTURE, LOISIRS

La multiplicité des projets de salles pose la problématique du maillage, de l'équilibre et de la cohérence territoriale à l'échelle des EPCI. Le projet devra mentionner :

- les objectifs poursuivis
- les partenariats, la mise en réseau prévus à l'échelle communautaire
- les véritables vocations et spécificités de l'équipement (culture, sport, spectacle, associatif)
- la plus-value engendrée par l'équipement
- la création d'emplois pérennes
- la programmation sportive et culturelle
- le taux prévu d'utilisation et de fréquence
- l'animation et la promotion et à quelle échelle

Si la maîtrise d'ouvrage est communale, la pertinence et la cohérence territoriale et communautaire du projet doit être avérée.

La construction et la réhabilitation sont éligibles.

Les projets seront pris en compte sous condition de participation de l'Etat et/ou du Conseil général. La part du contrat de pays n'excèdera pas celle des autres partenaires.

Aide de 10% plafonnée à 100 000€

AXE AMENAGEMENT TOURISTIQUE

Les projets éligibles dans cette rubrique ne concernent que des aménagements touristiques : gîtes, sentiers de randonnées, circuit d'interprétation du patrimoine.

Seuls les projet sous maîtrise d'ouvrage publique sont éligibles.

Les aménagements urbains et paysagers ne sont pas éligibles. Ils peuvent être orientés sur l'éco-faur par le Conseil Régional.

Aide de 20%, plafonnée à 100 000€

**Contrat Région - Pays de Cornouaille
Consommation Enveloppe 3 (7 mars 2013)**

	Dossiers en instruction	Porteur	Montant total	Montant sollicité	%	Début travaux
Axe Réhabilitation (écoles, friches)	Extension et rénovation des bâtiments scolaires	Commune de Ploneis	946 244	100 000	10,57%	
	Projet de construction d'un groupe scolaire	Commune de Dineault	950 000	100 000	10,53%	
	Extension école élémentaire (2 classes)	Commune de Melgven	222 500	44 500	20,00%	
	Création d'une classe bilingue	Commune de Moelan/mer	82 760	15 000	18,12%	2013
	Acquisition et réhabilitation de friche économique pour le transfert d'un service public	Commune de Pluguffan	500 000	100 000	20,00%	2013
	Déconstruction de friches urbaines (anciennes habitation/commerce et services public)	Commune de Tourc'h	70 000	14 000	20,00%	
	Déconstruction de l'ancienne usine des "Salaisons du Jet"	Commune de Rosporden	263 870	52 774	20,00%	
	Déconstruction de l'ancienne antenne du CG 29	Commune de Rosporden	55 812	11 162	20,00%	
	Démolition de friche pour installation d'une épicerie sociale	Commune de Concarneau	35 000	7 000	20,00%	
	Démolition de friche	Commune de Pouldreuzic	95 000	19 000	20,00%	sept-13
	Achat démolition de friche (construction 'un commerce)	Commune de Gourlizon	110 000	22 000	20,00%	
	Achat et démolition de la friche Gonidec à Gourlizon	CC Haut Pays Bigouden	102 300	20 460	20,00%	janv-13
Axe développement économique et durable	Spok Festival	FADOC	44 000	11 000	25,00%	2013
	Etude de préfiguration à une politique culturelle intercommunale	AOCD	31 850	15 925	50,00%	2013
	Animation programme Leader	AOCD	65 600	16 400	25,00%	2013
	Animation Climat Energie Cornouaille	QCD	55 000	22 500	40,91%	2013
	Mission accompagnement numérique	QCD	36 000	18 000	50,00%	2013
	Etude de faisabilité d'un groupement d'achat/centrale de référencement des produits cornouillais issus de l'économie solciale et solidaire	ADESS (Asso Développement Economie Sociale Solidaire)	50 000	25 000	50,00%	2013
Axe enfance, jeunesse	Dernier commerce à Gourlizon	CC Haut Pays Bigouden	322 500	58 000	17,98%	2013
	Construction d'une maison de l'enfance et d'une bibliothèque	Commune de Landudec	804 000	100 000	12,44%	
	Construction de crèche	Commune de Nevez	587 354	100 000	17,03%	
	Extension de la maison de l'enfance	CC Pays Glazik	270 000	54 000	20,00%	
	Réhabilitation de la structure d'hébergement	Commune de Concarneau	650 000	100 000	15,38%	
Axe culture, loisirs	Maison de l'enfance communautaire à Bannalec	CoCoPaQ	2 910 466	100 000	3,44%	2013
	ALSH communautaire à Scaër	CoCoPaQ	1 145 864	100 000	8,73%	2013
	Construction d'une salle multifonction	Commune de Benodet	1 386 670	100 000	7,21%	
	Création d'un équipement polyvalent	Commune de Saint-Coulitz	543 000	59 100	10,88%	2016
	Maison de la culture bretonne	Commune d'Elliant	1 518 000	100 000	6,59%	
	Maison des associations	Commune de Concarneau	312 000	31 200	10,00%	
	Ferme du Moros (musique et danse)	Commune de Concarneau	470 000	47 000	10,00%	
Axe aménagement touristique	Salle polyvalente	Commune de Pouldergat	619 505	61 950	10,00%	?
	Bibliothèque	Commune de Goulien	95 000	9 500	10,00%	
	Aménagement du GR 34 de Bénodet à Beg ar Vir	CC Pays Fouesnantais	34 995	6 999	20,00%	2013
	Kerouen (Fouesnant)	CC Pays Fouesnantais	140 000	28 000	20,00%	
	Réhabilitation d'un sentier entre Renouveau et le Vorlen (Fouesnant)	CC Pays Fouesnantais	30 000	6 000	20,00%	
	sentiers et sites dédiés	CC Pays Glazik	45 000	9 000	20,00%	
	Circuit touristique et d'interprétation du patrimoine du Rulosquet au Juch	Douarnenez Communauté	60 000	12 000	20,00%	
	randonnées	Douarnenez Communauté	150 000	30 000	20,00%	
	Projet Tourisme Rando	CoCoPaQ	274 550	54 910	20,00%	2013
Dossiers écartés	Chemin découverte de la forêt domaniale de Coatloch	Commune de Scaër	20 567	4 113	20,00%	2013
	TOTAL			1 782 380		
Dossiers écartés	Construction d'une salle omnisports	Commune de Rosporden	3 378 900	100 000	2,96%	
	Extension de la salle des sports	Commune de Plogonnec	650 000	65 000	10,00%	2014
	Pôle tennis	Commune de Concarneau	1 665 013	100 000	6,01%	
	Base de surf communautaire à Clohars-Carnoet	CoCoPaQ	449 800	44 980	10,00%	Oct. 2013
	Requalification de la ZA de Kerancalvez	Commune de Moelan/mer	180 000	36 000	20,00%	2013
	Requalification de la ZA de Kermorvan	Commune de Riec/Belon	413 000	82 600	20,00%	Oct. 2013
	TOTAL			428 580		

5. Ialys : le projet de centre grand public

En juillet 2013, le conseil communautaire de Quimper Communauté a confié la mission de définition du futur centre grand public de l'aliment à un groupement dont le mandataire est Kanopée, spécialiste en équipements touristiques, accompagné de Présence, un cabinet de scénographie. Ces deux intervenants seront, par la suite, assistés d'Ida Concept, programmiste et d'un cabinet d'architecture, Sindou-Faurie.

En lien avec le comité expert et le comité de pilotage ialys, une première approche du contenu a été définie. Le choix final du scénario pourrait se faire à l'automne 2013. Les phases suivantes de pré-programmation et de mise au point du plan technique détaillé se dérouleront fin 2013/début 2014. Le groupement pourrait être mandaté, après validation, pour l'assistance à maîtrise d'ouvrage sur le suivi des études, et jusqu'à la réception des travaux.

Le concept du centre, qui a vocation à être un site structurant en Cornouaille sur le plan économique et touristique, a été imaginé, sur la base d'une approche marché de l'analyse des publics potentiels, de la demande touristique et d'une étude comparative de sites existants. Cette première analyse a mené au concept de site « ouvert » qui intègre différents espaces, et dont les fonctionnements seront liés, et ce, pour créer un véritable espace de vie, certains espaces pouvant être accessibles gratuitement.

L'approche scénographique a permis d'illustrer le concept, sous la forme d'une « histoire à vivre » qui est un enjeu pour la réussite d'un centre destiné au grand public. L'idée développée porte sur l'univers du goût, comme un monde de « découvertes ». Le fil conducteur du centre devient l'exploration de cet univers au travers du repas et des différents temps qu'il implique : avant, pendant et après. Cette « mise en scène » ou scénographie permet d'aborder tous les sujets liés à l'aliment, de la récolte au bien-être, en passant par la transformation, la cuisine, etc.

Parallèlement, huit sites sur Quimper communauté ont été étudiés selon le principe de site ouvert. Le plus approprié est celui du Pôle d'Excellence Rural de Kerbernez, à Plomelin, propriété principalement de la Fondation Massé-Trévidy.

Une première approche économique détaillée en termes d'investissement et d'exploitation a été proposée au comité de pilotage.

Cette première approche se base sur une fréquentation prévisionnelle issue de l'analyse comparative d'autres centres grand public et des zones de chalandise selon les publics. La fréquentation est estimée à 258 000 personnes, par an, dont 117 000 visiteurs pour l'espace de visite lui-même, auxquels s'ajoutent 183 000 visiteurs pour les événementiels, les ateliers, les boutiques et les espaces de restauration (snack, restaurant bistrannique). Les prévisions de fréquentation restent raisonnables au regard des ratios habituels issus de l'analyse comparative d'autres sites.

Une première approche de l'exploitation table sur un équilibre de fonctionnement du projet, avec des charges et des recettes d'exploitation qui se situeraient à hauteur de 2.6 millions €.

Sur la base de tarifs d'entrée (normaux) de 15 € pour les adultes et 10 € pour les enfants, la billetterie représenterait 57 % du poids des recettes, plus de 40% du chiffre d'affaires ne seraient donc pas liés aux entrées. Avec 27 ETP, la masse salariale pèserait environ 40 % des charges d'exploitation.

L'investissement prévisionnel, à ce stade du projet, se monte à 40,4 millions d'euros TTC pour les travaux de bâtiment et d'espaces extérieurs, hors l'éventuelle acquisition des terrains et bâtiments appartenant aujourd'hui à la Fondation.

L'approche tient compte de l'existant (le lycée horticole, le golf, etc.) et inclut différents espaces dédiés à l'une ou l'autre des activités du site : restaurant, boutique, snack...

Un réinvestissement régulier de 100 000 euros doit être prévu chaque année, à compter de l'année N+1.

La gestion du site pourrait être déléguée dans le cadre d'une DSP.

Cette première approche doit être affinée et l'équipe missionnée poursuit son travail d'adaptation du concept au site existant.

Quimper Communauté va engager la négociation avec la Fondation Massé Trévidy et va présenter ce projet structurant pour la Cornouaille aux acteurs économiques (chambres consulaires) et aux financeurs potentiels.

Le Conseil d'Administration est invité à prendre acte de l'état d'avancement du projet.

6. Destination touristique Quimper Cornouaille : cahier des charges

La Cornouaille vient d'être reconnue comme destination de Bretagne par le Conseil Régional de Bretagne, sous la dénomination « Quimper Cornouaille ». L'agence Quimper Cornouaille Développement a été désignée par ses partenaires pour être la structure facilitatrice de la Destination, pour coordonner les différentes actions.

Terre de culture, la Cornouaille bénéficie d'une grande richesse patrimoniale, comprenant des territoires et des sites à forte identité, riche de plus de 5000 animations sur l'année. Cette richesse, la taille du territoire et les identités de Cornouaille nécessite un travail de caractérisation de la destination touristique.

La commission tourisme a décidé de rechercher un accompagnement pour ce travail de caractérisation, mais surtout pour un travail de création de contenu et d'aide à l'organisation de la diffusion.

Objectifs recherchés

- **Définir un discours : autour de quelle identité communiquer et quel discours tenir pour attirer le visiteur ?**
 - Identifier nos cibles
 - Définir un discours commun à la Cornouaille
 - Travailler à l'appropriation de l'appartenance à la Cornouaille, faire en sorte que les partenaires l'intègrent dans leur propre discours
 - Préparer la visibilité et le discours Cornouaille sur le site destination du CRT

- **Identifier des outils portant cette destination**
 - Quels outils de diffusion mobiliser : brochures, sites Internet, applications, médias sociaux : quel contenu ? quels acteurs pour quels outils ?
 - Quels vecteurs spécifiques de l'identité ?
 - Comment organiser la production et la diffusion de contenu, l'harmoniser entre les acteurs ?

Les prestations demandées seront les suivantes :

- 1- Accompagnement à la caractérisation de la destination
- 2- Définition d'éléments de communication de la destination
- 3- Structuration autour de l'organisation de la diffusion des contenus.

Le Comité Régional du tourisme propose de suivre de près cette mission d'accompagnement afin de rester en cohérence avec le futur Schéma marketing Partagé de la région.

Vous trouverez ci-joint le cahier des charges de l'accompagnement pour la caractérisation de la destination Quimper Cornouaille.

Plan de financement prévisionnel :

Dépenses		Recettes	
Mission d'accompagnement	50 000 €	Conseil Régional	35 000 €
		QCD	15 000 €
TOTAL	50 000 €	TOTAL	50 000 €

Le conseil Régional pourrait financer 70 % du coût du prestataire.

Le Conseil d'administration est invité à :

- **Valider le cahier des charges**
- **Autoriser le président à solliciter une subvention de la région Bretagne**

ACCOMPAGNEMENT DE LA DESTINATION CORNOUAILLE

Cahier des charges

OBJET DE LA CONSULTATION

Une mission d'accompagnement des acteurs du tourisme à l'expression d'une identité de la Destination Quimper Cornouaille, à la création de contenu et l'organisation de leur diffusion.

CONTEXTE

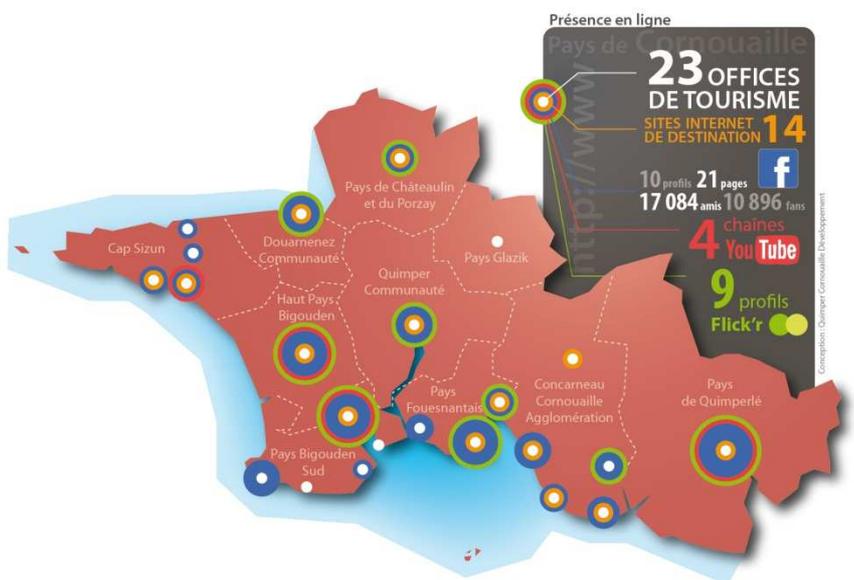
La Cornouaille est un territoire historique couvrant tout le sud-Finistère. Elle compte 1500 entreprises du tourisme, 3 pays touristiques dont un partagé avec le Pays de Brest, 10 EPCI et 23 offices de tourisme.

La Cornouaille est considérée comme une « Destination » par le Schéma régional du Tourisme, elle est identifiée comme un bassin de fréquentation touristique dans les études de l'observatoire régional. La Cornouaille est aussi un « Pays – loi Voynet » et le périmètre d'action de l'Agence de développement économique et d'urbanisme Quimper Cornouaille Développement.

Terre de culture, la Cornouaille bénéficie d'une grande richesse patrimoniale, comprenant des territoires et des sites à forte identité, riche de plus de 5000 animations sur l'année.

Cette richesse, la taille du territoire et les identités de Cornouaille nécessite un travail de caractérisation de la « destination » touristique Quimper Cornouaille, d'où la recherche d'un accompagnement.

Le Groupement touristique de Cornouaille, association regroupant tous les offices de tourisme de ce territoire, existe déjà depuis plus de 50, preuve de la réalité de cette destination. Il a créé autour de la passion des peintres impressionnistes pour la Cornouaille et l'école de Pont-Aven, une « route des peintres » développée dans l'édition de 3 ouvrages et d'itinéraires signalés par des panneaux. Le GTC est aussi à l'origine des brochures « Bienvenue en Cornouaille » (présentation du territoire) et « Cornouaille Animations » (liste des animations déclinées dans 4 éditions annuelles entre juin et septembre) Depuis deux ans, QCD et la CCI de Quimper Cornouaille, poursuivent ces actions et développent une politique de développement et promotions des pratiques de e et m-tourisme.





La reconnaissance de la Destination Cornouaille par le Conseil Régional de Bretagne est l'occasion d'approfondir ces démarches en caractérisant davantage cette destination en Bretagne.

Maître d'Ouvrage

QUIMPER CORNOUAILLE DEVELOPPEMENT, agence de développement économique et d'urbanisme pour la Cornouaille, coordinateur de la destination Cornouaille, en concertation avec ses partenaires institutionnels du tourisme : EPCI, offices de tourisme, Agence Ouest Cornouaille Développement, et Agence de développement touristique de la Presqu'île de Crozon et de Châteaulin-Porzay.

OBJECTIFS

- **Définir un discours :** autour de quelle identité communiquer et quel discours tenir pour attirer le visiteur, se distinguer en Bretagne ?
 - Identifier nos cibles
 - Définir un discours commun sur la Cornouaille ; les thèmes à privilégier ;
 - Travailler à l'appropriation de l'appartenance à la Cornouaille, faire en sorte que les partenaires l'intègrent dans leur propre discours,
 - Préparer la visibilité et le discours Cornouaille sur le site destination du CRT.
- **Identifier des outils portant cette destination :**
 - Quels outils de diffusion mobiliser : brochures, sites Internet, applications, médias sociaux : quel contenu ? Quels acteurs pour quels outils ?
 - Quels vecteurs spécifiques de l'identité (exemples : Route des peintres, Ports de pêche,..),
 - Comment organiser la production et la diffusion de contenu, l'harmoniser entre les acteurs ?

PRESTATIONS DEMANDEES

1 - ACCOMPAGNEMENT à la caractérisation de la destination

Il s'agit d'amener les professionnels du tourisme, les institutionnels (techniciens, élus en charge du tourisme), les élus du territoire à produire eux-mêmes et de façon collaborative un contenu commun à toute la Cornouaille, dans le respect de la MARQUE BRETAGNE, « dénominateur commun » à toutes les communications infra-bretonnes.

Ce travail doit aussi viser la recherche de supports d'affirmation des éléments identitaires de la Cornouaille. Il s'agit d'identifier des supports de type événements, circuits, sites leaders permettant l'affirmation de l'identité du territoire.



2 - Définition d'éléments de communication de la destination Quimper Cornouaille

Éléments de langage :

- Déterminer collectivement des mots-clés correspondant à nos cibles et produits ;
- Amener les offices de tourisme et pays touristiques à la rédaction de textes pour leur territoire reprenant les « éléments identitaires de Cornouaille » : mots-clés, cibles, sites, etc.
- Rédiger collectivement des textes de présentation et de séduction de la Cornouaille.

Photos et vidéos

En respectant la MARQUE BRETAGNE, et en reprenant le principe des ateliers « photos » du CRT, (*à voir si le CRT ne peut pas proposer un atelier spécifique à la Cornouaille*)

- Déterminer collectivement la composition et l'esprit d'une « photo touristique » ou d'une vidéo de la Cornouaille,
- Amener à une commande groupée de reportages photos et vidéos en Cornouaille sur des sujets à déterminer, en ayant repéré les manques et les besoins.
- Amener à la création de photothèque et vidéothèque participative

Le prestataire prendra en compte les propositions de l'Agence Départementale du Tourisme en matière d'outils et de contenu, dans un souci de cohérence d'ensemble, de complémentarité mais aussi de gestion économe des fonds publics.

3 - Structuration

Accompagnement à l'organisation de la diffusion des contenus sur les différents outils de communication entre les différents acteurs (OT, EPCI, AOCD). Il s'agira de déterminer un Schéma d'Accueil et de Diffusion de l'Information (SADI) précisant les rôles de chacun en matière de production de contenu d'information et de diffusion.

	Qui produit ?	Qui diffuse ?	Quoi (print, numérique) ?	Cibles ?
Photos				
Vidéos				
Textes				
Supports thématiques (ex. randos)				
...				

MÉTHODOLOGIE

Il conviendra de proposer une méthodologie d'approche de la problématique (collecte et synthèse des éléments pré-existants) et une méthodologie d'animation de ce travail entre acteurs du territoire.

Au travers de cet accompagnement, les agents des offices de tourisme et les pays touristiques recevront également des notions de marketing afin de produire un contenu pertinent au regard du positionnement de la Cornouaille, au sein de la Bretagne.

CALENDRIER

Remise des offres : avril

1^{ère} réunion de lancement : semaine 21, 22 (30 ou 31 mai), 23 (sauf le 6 juin), ou 24.

Accompagnement à partir du mois de septembre ou octobre 2013 jusqu'en avril 2014

ÉLÉMENTS DE L'OFFRE

Possibilité de répondre à plusieurs prestataires en fonction des compétences

Liste de références

Présentation de la méthode

Moyens humains mis à disposition avec engagement sur des personnes nommées et précision sur leurs compétences (CV)

Planning prévisionnel avec engagement sur les disponibilités

Devis détaillés comprenant les frais de déplacement et/ou séjour

CRITÈRES DE SÉLECTION

Prix

Offre technique dont :

- Méthode
- Compétences des personnes
- Références

7. Informations énergie :

Avis du groupe de travail Plan climat de Cornouaille sur le projet de Schéma Régional Climat Air Energie de Bretagne

Le 25 janvier 2013, le groupe de travail PCET s'est réuni pour formuler un d'avis sur le projet de « Schéma Régional Climat, Air et Energie de Bretagne » élaboré conjointement par la Préfecture de Région et le Conseil Régional de Bretagne.

En premier lieu, le groupe de travail PCET tient à souligner la qualité du travail accompli dans l'élaboration de ce schéma, compte-tenu des délais serrés auxquels il était contraint. Cette nouvelle approche intégrant les problématiques climatiques, énergétiques et de qualité de l'air s'avère bien documentée et explicite. A ce titre, les chapitres sur « les conséquences du changement climatique en Bretagne », sur la « pollution atmosphérique et qualité de l'air » ainsi que les 32 fiches d'orientations ont particulièrement été appréciés.

Le groupe de travail PCET souhaite néanmoins faire part de certaines remarques et critiques suite à la lecture du document.

I - L'objectif : facteur 4 en 2050 ?

Le groupe de travail PCET note un manque d'ambition du SRCAE à ne pas s'attacher à réaliser un scénario régional répondant à l'objectif du facteur 4 (-75%). Certes, ce scénario aurait, peut-être, été qualifié d'idéaliste ou d'utopiste mais il aurait véhiculé une dynamique positive. Car, en affichant une baisse maximum de 53% des émissions de gaz à effet de serre (dans le cas du scénario volontariste) celui-ci renvoie une image d'objectif inatteignable aux territoires infrarégionaux. Sur ce constat du SRCAE, il serait souhaitable que les résultats des différents scénarios soient accompagnés de propositions alternatives permettant d'atteindre les objectifs du facteur 4.

A minima, pour atteindre l'objectif du facteur 4, il aurait été intéressant de formuler des hypothèses « simplifiées » de projection sur les secteurs non pris en compte. **A ce titre, des thématiques comme le stockage d'énergie, les réseaux intelligents, la séquestration carbone (déficit de couverture boisée), vecteurs d'énergie hydrogène, etc. sont bien trop peu étudiées et analysées.**

Si aucun territoire ne prend en compte cet objectif du facteur 4, il sera impossible de le tenir à l'échelon national.

II - Les orientations

Au regard d'un schéma non prescriptif, le groupe de travail PCET souligne l'écart entre les orientations régionales du schéma et la réalité de mise en œuvre qui incombera principalement aux collectivités. Ainsi, l'interaction entre les échelons régionaux et les différents acteurs est très peu abordée, alors que celle-ci est certainement une des clés de réussite nécessaires à la levée des freins qui entravent de nombreuses actions.

A ce titre, le groupe de travail PCET tient à faire remarquer que les agences de l'énergie et pôles énergie territoriaux ne sont pas cités dans la liste des acteurs concernés des 32 fiches d'orientation.

III - Les potentiels de développement des énergies renouvelables

Dans la scénarisation des potentiels de développement des énergies renouvelables, deux chapitres interpellent le groupe de travail PCET : les énergies marines renouvelables et les cultures énergétiques.

En ce qui concerne les énergies marines renouvelables, si les objectifs pour 2020 paraissent envisageables, la puissance installée en 2050 paraît sous-estimée notamment aux regards des perspectives faites sur l'éolien terrestre (multiplication en 2050 par 4 de la puissance installée en 2010). Selon le groupe de travail PCET, le potentiel énergétique de la mer est une réelle chance, pas assez développée dans le document : par exemple le potentiel houlomoteur n'est pas pris en compte. Le SRCAE devrait se faire l'écho de cette volonté de structurer une nouvelle filière. Ce futur secteur doit être caractérisé comme un enjeu prioritaire pour notre région.

Par ailleurs, le SRCAE fait mention d'un certain nombre de réalisations et/ou de développements en termes d'énergie marine renouvelable mais il n'est aucunement cité le développement et la future expérimentation de l'hydrolienne Sabella (Quimper).

Pour les cultures énergétiques, le groupe de travail PCET s'interroge sur la capacité de mobilisation de la SAU dans une région où l'un des piliers économiques reste l'agroalimentaire. Ainsi, l'objectif affiché de 50 000 ha consacrés aux cultures énergétiques en 2020, semble inatteignable et de surcroît devra faire l'objet d'une large concertation.

IV - Traductions infrarégionales

Le SRCAE, document d'orientation, manque de mise en perspective et d'orientations infrarégionales. Ainsi, il aurait été intéressant de disposer d'une scénarisation territoriale des potentiels de réduction de gaz à effet de serre et d'un zonage des réductions de consommations d'énergie. L'utilisation de la cartographie, outil insuffisamment utilisé dans le document, aurait permis d'illustrer et de sensibiliser les territoires notamment vis-à-vis des potentiels de développement des énergies renouvelables.

Le rôle des collectivités territoriales

La place des collectivités territoriales dans le schéma régional est insuffisamment évoquée, or celles-ci sont au cœur du dispositif. Nous proposons un certain nombre de réflexions et d'actions notamment :

- lutter contre les subventions aux actions fortement émettrices de gaz à effet de serre ;
- développer un plan spécifique pour les îles.

En conclusion, le groupe de travail PCET prend acte avec satisfaction du projet de Schéma Régional Climat, Air et énergie de Bretagne qui a le mérite de proposer un diagnostic clair et assez complet de la région. Il devrait permettre de susciter l'implication de chacun et d'interroger localement sur le rôle que l'on veut se donner pour les trente-huit prochaines années qui nous séparent de 2050.

Enfin, le groupe de travail formule dès à présent sa volonté que les territoires soient associés à l'évaluation du SRCAE qui aura lieu dans cinq ans. Ainsi, le volet concertation et co-élaboration partenariale ne s'en trouvera que renforcé pour les prochaines échéances.

Avis soumis pour information du Conseil d'administration

7. Informations énergie :

COLLOQUE EMR

Quelles énergies marines renouvelables pour la Cornouaille ?

Contexte :

La Cornouaille, territoire péninsulaire au sein d'une région péninsulaire, doit faire face à une double fragilité : elle dépend fortement d'approvisionnements énergétiques extérieurs et sa position géographique la situe en bout de réseau loin des principaux sites de production. Notre territoire concentre ainsi l'ensemble des enjeux auxquels doit faire face la région Bretagne en matière énergétique.

Sur ce constat, la Cornouaille s'est engagée depuis quelques années en faveur de la maîtrise de la demande en énergie et du développement des énergies renouvelables. A la faveur de partenariats tissés localement, son spectre d'intervention s'est élargi en termes de cibles et de champs d'actions. Toutes ces actions réalisées par le pôle énergie et renforcées par les initiatives des acteurs du territoire ont participé localement à la prise de conscience du caractère stratégique que revêt l'énergie.

Dans ce contexte local, les Energies Marines Renouvelables apparaissent pour notre territoire comme une réelle opportunité de développement. La Cornouaille, avec le vent qui la balaye, la houle qui la frappe et les courants qui la sculptent, dispose de potentiels énergétiques marins importants et encore non exploités.

Après avoir rencontré les autorités compétentes sur cette thématique, échangé avec des industriels et intégré le groupe de travail EMR au niveau régional, nous souhaitons favoriser le déploiement de ces nouvelles technologies sur notre territoire en engageant une démarche de concertation et de sensibilisation auprès des acteurs locaux. L'organisation du colloque « EMR en Cornouaille » s'inscrit dans ce processus d'acceptation locale.

Date : 22 mai 2013

Lieu : Plozevet - Salle Avel dro

Format : Après-midi - 14h30 -18h00 en plénière

Animateur : Bertrand TARDIVEAU journaliste « LE MARIN » à confirmer

Cibles : Elus, industriels, associations environnementales et représentant des usagers de la mer

Déroulé :

Ouverture		5 min	Pierre PLOUZENNEC maire Plozevet
Introduction	Contexte cornouaillais : Explication des raisons qui ont amené QCD à se pencher sur cette question des EMR	15 min	Denez L'HOSTIS et Jean-Paul STANZEL
Les ressources énergétiques marines exploitables et les technologies	Présenter les potentiels énergétiques exploitables à partir du vent, de la houle, des vagues, et des courants Expliquer les systèmes technologiques convertissant l'énergie marine en énergie électrique	20 min	Marc BOEUF - France énergies marines
Transition	Reportage de Thalassa sur les EMR en Bretagne	12 min	
Echanges avec la salle		20 min	
Projets locaux	FORTUM/DCNS Sabella (fromveur - IDS) Emacop (projet de recherche)	45 min	??? Jean-François DAVIAU – Sabella SAS ???- cetmef
Echanges avec la salle		20 min	
Table ronde	Quelle ambition pour les EMR en Cornouaille ?	30 min	Dominique RAMARD– CR Armelle HURUGUEN ou Pierre MAILLE - CG ???? – Préfecture Maritime ???? – élu(s) cornouaillais
Echanges avec la salle		20 min	
Conclusion		10 min	Marc ANDRO vice-président délégué QCD
		3h30	

Conseil d'administration & Assemblée générale

Lundi 15 avril 2013 – 14h30

Hôtel de Ville de Quimper

DOCUMENTS COMPLEMENTAIRES



Quimper Cornouaille Développement

INSTANCES DU 15 AVRIL 2013

DOCUMENTS COMPLEMENTAIRES

	<u>Pages</u>
1. Comptes 2012 et affectation du résultat	
- Note de présentation	
- Comptes clos (cabinet Gorioux)	
- Rapports Commissaire aux comptes	
2. Rapport d'activités 2012	
3. Etude prospective Cornouaille :	
- avis du Conseil de Développement	2
- bilan du rendez-vous de la Cornouaille du 11 avril	
4. Contrat de Pays 2012 :	
- principes d'emploi de l'enveloppe	
- avis du Conseil de développement	3
5. Projet ialys : étude de préfiguration du centre grand public	
6. Cahier des charges de la destination touristique Quimper Cornouaille	
7. Informations énergie :	
- Avis du groupe de travail PCET sur le projet de SRCAEB	
- Colloque EMR	
- Bilan semaine du développement durable	
- Projets de méthanisation en Cornouaille	4-5
8. Questions diverses :	
- projet de cantine numérique	6
- agendas	7

3. Etude prospective Cornouaille

Avis du conseil de développement sur le scénario de référence, retenu par le Conseil d'Administration de Quimper Cornouaille Développement dans le cadre de sa réflexion prospective

Le Conseil de Développement du Pays de Cornouaille a approuvé, lors de son assemblée plénière du 19 mars 2013, le scénario de référence produit par le Conseil d'Administration de QCD.

Il considère que ce scénario a intégré les éléments de l'avis qu'il avait fourni lors de sa précédente assemblée générale, notamment dans son approche volontariste, privilégiant la recherche des mutualisations et des coopérations, l'intégration des valeurs culturelles, sociales, identitaires du territoire, la nécessité d'une vision fédérée, la place des jeunes, la formation, le développement du numérique, des transports et la maîtrise du foncier.

Il regrette toutefois un abord assez « frileux » de l'industrie et insiste sur la nécessité d'avoir une approche systémique et globale des liens entre les différents domaines d'activités économiques comme l'agriculture, la mer, le tourisme, l'environnement, la santé, le bien être, la qualité de vie, etc.

Enfin le Conseil de Développement souhaite que ce scénario ne reste pas à l'état de « vœu pieux » ou de constat mais débouche sur une vraie stratégie concertée de développement du territoire, traduite dans un plan d'action à moyen et long terme, accepté et porté par la majorité des acteurs du territoire.

Pour le Conseil de Développement,

Le Président

Alain POMES

4. Contrat de Pays

Avis du conseil de développement sur la stratégie de contractualisation dans le cadre du dispositif de continuité 2013

Dans le cadre de la réflexion sur l'analyse de la contractualisation Région Bretagne/Pays de Cornouaille, le Conseil de Développement du pays a choisi de se doter d'une liste de critères d'étude et de classement des projets proposés qui est la suivante :

- A. Contribue à l'atteinte de l'objectif régional
- B. Critères économiques :
 - a. Participe à un accompagnement structuré et durable du développement de filières d'activité
 - b. Contribue à la création d'emplois
 - c. Participe à l'accompagnement des mutations économiques du territoire
- C. Critère social : Améliore l'accès à de nouveaux services, des services de proximité, la relocalisation d'un service
- D. Critère culturel : Participe à la mise en réseau de l'offre culturelle sur le territoire
- E. Critère environnemental : Prend en compte la problématique de la maîtrise énergétique (production, consommation, matériaux, transports...)
- F. Critère relatif à la gouvernance et l'attractivité du territoire : Propose une dimension globale, stratégique, structurante ou transversale pour le territoire
- G. Critère relatif aux populations « jeunes » : Participe à la fidélisation de la population « jeunes » sur le territoire
- H. Critère relatif à la préservation de l'identité du territoire : Est en lien et en cohérence avec les schémas d'aménagements locaux (SCOTs, PLUs...).

Lors de son assemblée plénière du 19 mars 2013, le Conseil de Développement a constaté qu'il existait une forte proximité entre les critères d'analyse qu'il souhaitait voir appliquer aux projets du territoire et les critères d'éligibilité des projets proposés par la Région Bretagne, regrettant seulement l'absence de critères spécifiques liés à la population « Jeunes » et la faiblesse des critères relatifs à la création d'emploi. Il a ensuite approuvé la stratégie du Comité de Programmation Régionale qui a décidé, dans une logique de continuité et un délai de réponse extrêmement court, de proroger les principes et critères d'éligibilité appliqués à l'enveloppe 3 de la contractualisation 2006-2009. S'agissant d'une enveloppe non stratégique et ne possédant pas de visée structurante sur le territoire, le Conseil de développement se contentera d'appliquer sa grille de lecture comme une phase test de validation et de pondération des critères retenus lui permettant un avis plus approprié sur les contractualisations futures.

Pour le Conseil de Développement,

Le Président

Alain POMES

7. Information énergie : La méthanisation en Cornouaille

Dans un contexte de lutte contre l'effet de serre, de développement des énergies renouvelables, de diversification des activités agricoles, de traitement des déchets de l'industrie agroalimentaire, etc, la valorisation des matières organiques par méthanisation est une réponse pertinente pour un territoire. A ce titre, la Cornouaille possédant de nombreuses industries agroalimentaires et exploitations agricoles, elle dispose aussi de matières méthanogènes propices au développement de cette technologie.

Principe

La méthanisation consiste en un traitement biologique par voie anaérobie de matières fermentescibles produisant du biogaz (composé au 2/3 de méthane et à 1/3 de gaz carbonique) et un digestat.

Le biogaz produit peut être valorisé de différentes manières :

- Réinjection sur le réseau de gaz après traitement (filtration et/ou épuration),
- Combustion du biogaz pour produire de la chaleur et de l'électricité,
- Utilisation en tant que combustible pour des véhicules.

Le digestat, produit résidu de la méthanisation, composé de matière organique non biodégradable peut-être répandu par les agriculteurs, en substitution des engrais minéraux.

Les différents « types » de méthanisation

En fonction des effluents traités, on distingue 3 types de méthanisation:

- Méthanisation « collectivité » (STEP, traitement des ordures ménagères),
- Méthanisation industrielle,
- Méthanisation à la ferme.

Cadre réglementaire

Une unité de méthanisation est soumise à diverses réglementations, notamment au titre des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement [ICPE] et aux règles sanitaires applicables aux sous-produits animaux non destinés à la consommation humaine.

Installations recensées

En Cornouaille, deux installations en fonctionnement sont actuellement recensées :

- la Station d'Épuration [STEP] de Quimper Communauté implantée au Corniguel. Jusqu' à présent, une faible partie du biogaz était valorisée thermiquement pour le process de traitement et pour le chauffage des locaux. Très prochainement, le résidu de biogaz sera valorisé par cogénération [Production 1 300 000 m³/an de biogaz].
- L'usine de méthanisation SAS méthanodet à Langolen, portée par un agriculteur, est en phase de mise en service [Production estimée 777 000 m³/an de biogaz].

Les projets en cours étude

Actuellement, plusieurs projets de méthanisation « à la ferme » sont en réflexion sur les bassins versants « algues vertes » : Pays Fouesnantais, Pays de Douarnenez et Pays de Châteaulin-Porzay. Sur l'ouest Cornouaille, une association (AMB : Association Méthanisation Bigouden) rassemble des agriculteurs et bulbiculteurs qui travaillent à l'implantation de deux usines de méthanisation : l'une sur Plonéour-Lanvern, l'autre sur Plomeur.

Trois autres projets, associant agriculteurs et industriels sont également bien avancés sur le territoire :

- l'usine de méthanisation de Bannalec développée par Naskéo. Ce Projet est lié pour partie aux salaisons Tallec pour la valorisation de la chaleur. L'enquête publique vient de se terminer. [Production estimée : 6 650 000m³/an de biogaz]

- L'usine de Méthanisation de Quimper (petit Guélen) développée par Vol. V et dont l'enquête publique devrait être lancée en fin d'année sur Quimper, le pays fousnantais et Concarneau Cornouaille. [Production estimée : 2 500 000 m³/an de biogaz en injection réseau]
- L'usine de méthanisation de Châteaulin développée par Vol.V. Ce projet est lié à l'entreprise Doux pour la valorisation de la chaleur.

L'ensemble de ces projets, récents ou à venir, consacre le démarrage de cette filière sur le territoire cornouaillais.

Alliant à la fois solution de traitement des déchets, activité économique et production d'énergie renouvelable, et associant les mondes de l'agriculture et de l'industrie agro-alimentaire, ils présentent un intérêt stratégique de développement territorial pour la Cornouaille.

C'est à ce titre qu'il convient de prendre connaissance de l'ensemble des initiatives et conscience de l'intérêt à ce qu'elles connaissent les meilleures conditions de succès.

Note présentée pour information au Conseil d'administration

8. Questions diverses

CANTINE NUMERIQUE

L'association Silikon Kerné a été créée en juin 2012. Elle travaille pour le développement des activités numériques en Cornouaille et, plus spécifiquement, elle porte le projet de cantine numérique à Quimper.

Les cantines numériques sont des lieux d'échanges et de rencontres autour du web et de l'innovation numérique. C'est un tiers-lieu (ni la maison, ni l'entreprise) dans lequel il est possible de se retrouver pour partager des moments conviviaux comme des temps de travail.

Ouverte à tous les publics, lieu de passage et lieu vitrine, une Cantine offre notamment des espaces de travail collaboratifs (coworking) qui facilitent les échanges entre porteur de projets et accompagnateurs, et accélèrent la mise au point de projets innovants.

Une Cantine, c'est donc un lieu en 3 dimensions qui accueille :

→ un espace de coworking

→ un lieu d'animation

→ un territoire d'expérimentation et de rencontres

L'association Silikon Kerné a imaginé un projet de Cantine Numérique en Cornouaille. Ce travail a été mené en partenariat avec la cantine numérique de Brest, notamment pour la mise en place d'un programme commun d'animations, et avec l'appui de la Technopole Quimper Cornouaille qui pourrait participer au fonctionnement et à l'animation du site. Le site envisagé est un local de l'hôtel d'entreprises de Quimper Communauté à Créac'h Gwen, attenant à celui de la technopole. Des animations pourraient également être organisées en divers points de Cornouaille.

Si plusieurs projets sont en cours de création sur le territoire national, 6 cantines numériques sont aujourd'hui effectivement créées : Paris, Nantes, Rennes, Brest, Toulon, Toulouse.

La mise en place d'une telle structure porterait donc la Cornouaille à l'avant-garde de ce type de projets. La Cornouaille deviendrait un des premiers territoires hors grande agglomération à accueillir ce type de dispositif.

Une enquête en ligne réalisée fin mars a recueilli 135 réponses, essentiellement des 20-40 ans, en majorité des indépendants ou entrepreneurs en devenir, habitant dans un rayon de 25 km autour de Quimper et prêts à 40% à faire d'une cantine numérique à Quimper leur « second bureau ».

Le budget annuel de la Cantine Numérique serait de l'ordre de 100.000 €, à raison de 40% de personnel-animation et 60% de fonctionnement-locaux.

Le lancement de cette expérience pourrait viser un financement de 60% de recettes privées (locations d'espaces et mécénat d'entreprises) et devrait compter sur 40% d'argent public. Quimper Communauté et le Conseil Général du Finistère seraient sollicités chacun à hauteur de 10 000 € et le volet territorial du CPER pourrait apporter 20 000 € par an sur 3 ans.

La région Bretagne serait sollicitée à hauteur d'une participation au démarrage d'un montant de 30 000 €, affectée aux matériels, installation et engagement de l'activité.

Note présentée pour information au Conseil d'Administration



Calendrier des instances

Assemblée générale et /ou Conseil d'administration

- CA : **Lundi 24 juin 2013 (9h30-12h – HV Quimper) : attention horaire modifié**
- CA : lundi 14 octobre 2013 (14h30-17h / HV Quimper)
- CA : lundi 9 décembre 2013 (9h30-12h/ HV Quimper)
- CA + AG : lundi 10 février 2014 (14h30/17h / HV Quimper)

Comité de stratégie économique

De 9h à 10h30 à l'Agence

- Jeudi 13 juin 2013
- Jeudi 3 octobre 2013
- Jeudi 28 novembre 2013
- Jeudi 30 janvier 2014

Réunion de Bureau

De 10h30 à 12h30 à l'Agence, à la suite du comité de stratégie économique

- Jeudi 13 juin 2013
- Jeudi 3 octobre 2013
- Jeudi 28 novembre 2013
- Jeudi 30 janvier 2014